Les grèves dans les tris postaux

P. 12 et 13

IMPÕTS 84

haro sur les travailleurs

P. 4 et !

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 799 - 24 septembre 1983 - prix : 6 F

A bas l'austérité vive les travailleurs de Belgique

HORS DU LIBAN les troupes françaises!

sommaire

Dans le monde

Pages 8 et 9:

- La gauche libanaise dans l'impasse.

- Philippines : la population contre la dictature.

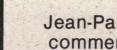
Pages 10 et 11:

Les travailleurs belges contre l'austérité.

Le déroulement de la grève.

- Un gouvernement qui n'en est pas à son premier coup contre les travailleurs.

Le tourisme dans les pays du Tiers Monde.



En France

- Impôts: les pauvres paieront plus que les riches.

- Nouveau coup de frein sur les salaires : mais ce sont toujours les patrons qui râlent.

- Dettes patronales et « trou » de la Sécurité sociale.

— Thomson-CGE: la restructuration ne supprimera pas le gâchis.

Page 7:

- La hausse des fruits et légumes : ceux qui en profi-

TGV: beaucoup d'argent et peu d'emplois.

Pages 12 et 13:

- Les postiers se rebiffent : dans les centres de tri d'Austerlitz, PLM, Montparnasse et Créteil.

- Renault Saint-Ouen : boycott de la cantine.

- Dans les entreprises : Massey-Ferguson (Nord) ; Mine de fer de Moyeuvre-Grande ; CCP Marseille ; Hôpital Beaujon Clichy.

 SNCF Paris-Sud-Ouest : trois jours de grève contre les sanctions.

4 1 1 11871

Culture

- Livres : Les aventures de Hadji Baba d'Ispahan de J. Morier; Balta de P. Constant; Le bel avenir de

- Films: Liberty Belle; La jeune fille au carton à chapeau et Okraïna de Boris Barnet.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18 C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

AFRIQUE DU SUD-

On assassine dans les prisons

Alors que huit gardiens d'une prison de haute sécurité du Transvaal, accusés du meurtre de trois détenus morts sous les sévices, attendent de passer en jugement, dans la même prison quatre détenus noirs ont été tués par les gardiens mardi 20 septembre.

Officiellement, il s'agirait de

quatre détenus de droit commun - parmi les « pires éléments » selon le ministre de la Justice — et ils auraient trouvé la mort au cours d'une révolte ayant fait par ailleurs trois autres blessés parmi les détenus et deux parmi les gardiens. Mais officiellement la seule chose qui soit sûre, c'est que l'Afrique du Sud, ce pays où le

racisme est inscrit dans les lois, représente un vaste camp de concentration pour la com-munauté noire. Un camp de concentration qui remplit ses prisons d'hommes qualifiés de « droit commun » et livrés à l'arbitraire de matons racistes et assassins. Voilà la vérité. Voilà ce que d'autres révoltes devront détruire.

Jean-Paul II, ou comment faire divinement l'amour

Si certains ont pu penser que l'Eglise tolérait finalement certaines formes de contraception, cette fois les choses sont claires. Le pape en personne est reparti à la tête d'une nouvelle croisade contre le contraception, avec pour slogan: « A bas toute contraception artificielle » ! Telle est la dernière position de Jean-Paul II sur l'amour. C'est sans équivoque. On ne nous fait pas précisément un dessin, mais les fidèles sont avertis que, dans leurs ébats amoureux, les « époux » (ne me parlez pas des autres !) qui « soustraient à l'exercice de leur sexualité conjugale sa potentialité procréative s'attribuent un pouvoir qui appartient seulement à dieu » et qu'ils ne sont que de simples « instruments de la volonté de dieu ».

Quel sacrilège! Pensez-donc, oser contrarier la volonté du toutpuissant par la pilule, ou espérer entraver le doigt de dieu par un quelconque procédé!

Que le pape abonde encore un peu en ce sens et, au lieu que les calotins fassent davantage de petits, ce seront les mécréants qui vont croître et se multiplier.



L'Aude polluée

Du phénol, probablement, a été déversé dans la rivière de l'Aude entre Quillan et Limoux, le samedi 17 septembre. Les habitants de la région purent voir truites, bar-beaux, et autres poissons flotter par milliers le ventre en l'air au fil de l'eau.

L'eau potable a été immédiatement coupée, si bien que les habitants de cette nouvelle zone empoisonnée, privés d'eau jusqu'au mercredi suivant, ont dû être ravitaillés par les sapeurspompiers.

Les usines situées en bordure de la rivière, en particulier l'entreprise Formica, sont l'objet d'une enquête pour déterminer l'origine de ce déversement de substances toxiques dans l'Aude.

On nous affirme pourtant que la législation anti-pollution est de plus en plus efficace. Il semble bien pourtant qu'elle ne soit pas si dissuasive que ça pour les industriels!

En tout cas, ce n'est pas la législation qui empêche de noyer le poisson!

Selon que vous serez puissant ou misérable...

Anthony Delon — fils de l'acteur Alain Delon — passait en jugement le 20 septembre, huit mois après avoir été surpris au volant d'une voiture volée sous les sièges de laquelle les policiers avaient trouvé un pied de biche, une paire de pinces, des cartouches et un pistolet pas banal, puisqu'il s'agissait d'une arme volée à un gendarme lors de l'évasion d'un truand, arme que le fils Delon aurait achetée à Pigalle, par passion des armes, a-t-il déclaré. Bref, n'importe qui surpris en cette situation aurait eu toutes les chances d'abord de se retrouver en

bout de temps, ensuite de se faire sévèrement condamner par la jus-

Mais, comme l'a déclaré le soir même à la télévision son avocat, Mr Kiejman, Anthony Delon n'est pas n'importe qui. C'est en prévenu libre qu'il a comparu et a été condamné à huit mois de prison avec sursis. Son avocat ajouta également qu'un jeune détenu provisoire, dont les méfaits étaient approchants, venait de se suicider en prison parce que lui n'avait pas eu la chance d'avoir un nom

Rentrée difficile à la campagne :

Pas d'école pour les petits

Dans le regroupement pédagogique de Bosc-Regnoult, le Theillement, Touville, dans l'Eure à 25 km de Rouen, une nouvelle classe devait ouvrir à la rentrée pour soulager les cours élémentaires et accueillir les moins de 3 ans.

Mais à la rentrée, le poste n'a pas été créé. Les parents d'élèves ont donc ouvert eux-mêmes la classe et se sont relayés pour jouer le rôle

L'inspection académique a refusé à nouveau la création du poste. Aujourd'hui il y a donc une classe de cours élémentaire 1 et 2 qui a 32 élèves. En maternelle, 9 enfants de 3 ans n'ont pas pu être accueillis, ainsi que bien entendu les moins de 3 ans.

C'est au ministère et à l'inspection académique qu'il faudrait ouvrir des classes : il y en a qui ont besoin de réapprendre à compter !

Professeurs sans poste et élèves sans classe

Au LEP de Drancy, quatre professeurs (maîtres-auxiliaires et stagiaires en voie de titularisation) dont l'ancienneté est de 6, 8 ou 10 ans n'ont pas retrouvé de poste cette année, même s'ils continuent à percevoir leur traitement pour l'instant. Nous avons appris que dans l'académie de Créteil (dont nous rele

vons) plus de 400 enseignants de LEP, auxquels s'ajoutent environ 1 100 professeurs de lycée, se trouvent dans la même situation. Il semble en effet que le rectorat préfère payer un certain nombre d'enseignants sans leur donner de classe, en attendant que des postes d'enseignement soient libérés (par des départs en retraite, congés maladie ou maternité, notamment), plutôt que d'en créer de nouveaux.

Ce ne serait pourtant pas du luxe! Au LEP de Drancy, par exemple, de nombreux élèves de Comptabilité ayant droit au redoublement restent pour l'instant inscrits sur une liste d'attente et n'ont donc toujours pas pu entrer en classe. En effet l'administration a limité à 24 élèves l'effectif des classes d'enseignement professionnel car, une fois ce nombre dépassé, elle se trouverait dans l'obligation réglementaire de dédoubler ces clas-

Résultat, des élèves n'ont toujours pas trouvé place au LEP, tandis que des enseignants disponibles, eux, attendent toujours de pouvoir faire

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

pour une période de un an: 180 F pour une période de six mois: 95 F LUTTE DE CLASSE (mensuel politique publié par Lutte Ouvrière) pour une période de un an : 60 F

NOM :
Prénom :
Adresse :

Code postal:....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodin-son, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18. (1) Rayer les mentions inutiles

A bas l'austérité!

Vive les travailleurs

de Belgique

N Belgique, c'est par la grève générale que les travailleurs du secteur public ont riposté à l'attaque en règle menée par le gouvernement. C'est la réduction de leurs salaires que celui-ci avait décidée, suppri-

mant les augmentations prévues, les primes de fin d'année, et surtout, repoussant les payes du début à la fin du mois, pour récupérer carrément un mois de salaire en 1984 sur la paye de chacun qui a déclenché le mouvement.

Ce plan d'économies sur le dos des fonctionnaires n'est que l'un des volets d'un plan d'austérité qui s'attaque à tous les travailleurs.

Car, en Belgique comme ailleurs, les gouvernants veulent faire marcher la classe ouvrière au pas de l'austérité. Que le gouvernement soit de droite comme en Belgique, ou de gauche comme en France, partout c'est la même politique qui vise à faire payer les plus pauvres pour renflouer les possédants.

Mais en Belgique, les travailleurs ont dit non. Les travailleurs de la Fonction publique ont été les premiers à faire front, à engager la lutte, à opposer leur force et leur détermination aux gouvernants.

Et leur démonstration de force a été impressionnante. En quelques jours, ils ont paralysé le pays. Les trains ne roulaient plus, les transports urbains non plus, le courrier n'était plus distribué, les ordures plus ramassées, les prisonniers plus gardés. Les employés communaux, les pompiers, le personnel de la Radio-Télévision belge, les enseignants, les employés de banque se sont mis en grève. Les ports et les aéroports ont été paralysés. Les usines d'automobiles, les aciéries ont cessé d'être approvisionnées.

Oui, quand les travailleurs s'arrêtent, tout s'arrête. Car ce sont eux qui font tout fonctionner, ce sont eux la force vive du pays. Ceux de la Fonction publique viennent d'en faire une fois de plus la démonstration éclatante.

Et ils se sont fait entendre de tout le pays et même au-delà. Nul n'a pu ignorer leur colère. Ni les possédants, ni le gouvernement.

Les travailleurs ont dû s'imposer, et imposer leur grève d'abord à leurs propres dirigeants syndicaux. Les cheminots de Charleroi, à qui revient l'honneur d'avoir lancé la grève, ont passé outre aux appels à la reprise des permanents syndicaux. Et c'est malgré les centrales syndicales que les autres cheminots ont rejoint la grève, que les postiers, les employés du métro et des tramways s'y sont mis aussi.

Et c'est parce que la grève partait sans elles, malgré elles, que les trois centrales syndicales ont fini par se rallier au mouvement après coup, quand la grève était déjà

Même les syndicats les plus liés au gouvernement, contre lequel les travailleurs sont en lutte, ont dû sauter dans le train en marche pour tenter de reprendre le contrôle de la grève.

Les directions syndicales ne mènent pas la politique qu'il serait nécessaire de mener . Elles s'efforcent depuis le début de cantonner la grève à la seule Fonction publique, alors que la grande crainte du patronat et du gouvernement est qu'elle s'étende au secteur privé, alors que des débrayages spontanés dans plusieurs entreprises privées indiquent qu'avec une direction hardie, et non pas celle, couarde, des centrales syndicales, c'est en effet à toute la classe ouvrière que le patronat belge risquait d'avoir

Et voilà que les directions syndicales ont accepté de négocier, et deux d'entre elles de signer, un accord avec le gouvernement qui montre que, pour ce qui les concerne, elles sont prêtes à brader la grève.

Seulement les travailleurs de la Fonction publique ont montré jusqu'à présent une énergie, une combativité telle qu'il serait nécessaire de mener. Elles s'efforcent depuis le début de cantonner la grève à la seule Fonction publidu jeu que tant que les travailleurs acceptent de les laisser

D'ores et déjà, les travailleurs du secteur public belge donnent un exemple, et pas seulement à leurs camarades du secteur privé. Ils ont osé, les premiers, se lancer dans une lutte générale contre la politique d'austérité d'un gouvernement. Ce sont eux qui ont raison.

C'est un exemple, un encouragement aussi pour nous tous, travailleurs de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, d'Italie ou d'Espagne, qui subissons de plein fouet la crise et la politique d'austérité des gouvernants.

Les travailleurs de Belgique ont relevé le défi. C'est le même défi que les travailleurs ont à relever ici en France, et c'est la même bataille contre la politique d'austérité possédants qu'il faut mener... et gagner !

Arlette LAGUILLEN

Troupes françaises hors du Liban!

C'était cousu de fil blanc et il fallait s'y attendre. Cheysson avait bien déclaré : « La France ne fait pas partie de la même roue dentée que les américains », voulant ainsi laisser croire que les intentions du gouvernement français n'étaient pas de s'engager dans la guerre du Liban. Mais au moment où nous écrivons. après que six soldats français ont été blessés, Hernu a donné l'autorisation de riposter aux troupes françaises. Des tirs de batteries ont aussitôt suivi, et l'escalade de l'intervention française a gravi un échelon supplémentaire. Deux jours auparavant, les avions français avaient déjà fait une sortie avec l'aviation américaine au-dessus des bases druzes et syriennes dans le Chouf.

Les déclarations de Cheys-

son n'étaient que le rideau de fumée derrière lequel se préparaient les justifications officielles. Car, ce qu'on veut nous faire croire, c'est que selon l'expression d'Hernu les militaires français sont « des soldats de la paix » « au Liban comme au Tchad », et qu'ils ne font la guerre que parce qu'on les y a contraints. Mais sur le terrain, ils ne sont pas neutres. Ils sont là pour défendre un camp : celui de Gemayel et de la bourgeoisie chrétienne maronite, contre les Druzes, contre les Palestiniens, contre les Musulmans, mais surtout contre la population pauvre en général, à qui non seulement Gemayel mais encore les puissances impérialistes veulent pouvoir dicter leur loi. C'est parce que la France

impérialiste — qu'elle soit

représentee ou pas par des « socialistes » à la Mitterrand, Hernu ou Cheysson, flanquée ou pas de la caution servile du PCF - veut pouvoir garder le droit d'exploiter elle aussi les peuples du Moyen-Orient, qu'elle prête son concours à l'impérialisme américain, véritable maître du jeu dans cette

Ce sont les troupes américaines qui ont fait les premiers pas dans l'escalade en bombardant les positions druzes. Mais il y a fort à parier qu'une fois les justifications trouvées, ce seront les troupes françaises qui fourniront les fantassins de l'intervention impérialiste. Car entre les Etats-Unis et la France, le jeu n'est pas égal. Les premiers peuvent en faisant le chantage d'évincer totalement les seconds - et

ils en ont les moyens - les contraindre, pour rester partie prenante au Liban, à faire le plus sale du travail.

Nous ne pouvons savoir jusqu'où ira l'engagement français dans cette guerre, ni jusqu'à quel niveau des combats un compromis favorable à l'impérialisme pourrait être imposé, mais nous ne pouvons plus ignorer que nos gouvernants, notre impérialisme est prêt à aller encore plus loin, bien plus loin dans cette sale guerre.

Seul le retrait de toutes les troupes françaises du Liban est conforme aux intérêts des peuples de la région, comme à la cause des travailleurs de ce

Louis GUILBERT

Réunion Ouvrière

Lutte Ouvrière organisera cette année un cycle d'exposés sur des sujets politiques généraux susceptibles d'intéresser tous ceux qui cherchent à mieux comprendre, à l'aide du marxisme, les problèmes posés au mouvement ouvrier et aux révolutionnaires.

Le premier de ces exposés sera consacré à la formation des empires coloniaux, et plus particulièrement de l'empire colonial français, leur rôle et leur place dans l'histoire de l'impérialisme.

> Il aura lieu le 7 octobre, à 20 h 30 Salle de la MUTUALITÉ **Rue Saint-Victor** Métro Maubert-Mutualité

> > 3 0

Les pauvres paieront plus que les riches

Depuis que le gouvernement a rendu publics ses projets d'impôts pour 1984, la polémique a surtout porté sur la surtaxe de 5 et 8 % pour les contribuables payant plus de 20 000 F d'impôts. Face à ceux qui, dans l'opposition, criaient au « matraquage fiscal » des cadres et des salariés moyens, le gouvernement a eu beau jeu d'apparaître comme le défenseur d'une certaine justice fiscale, puisque les revenus élevés semblaient plus frappés que les petits. Et la presse a publié de nombreux tableaux, avec exemples à l'appui, montrant que la « pression fiscale » augmentait pour les hauts revenus, et pas pour les petits.

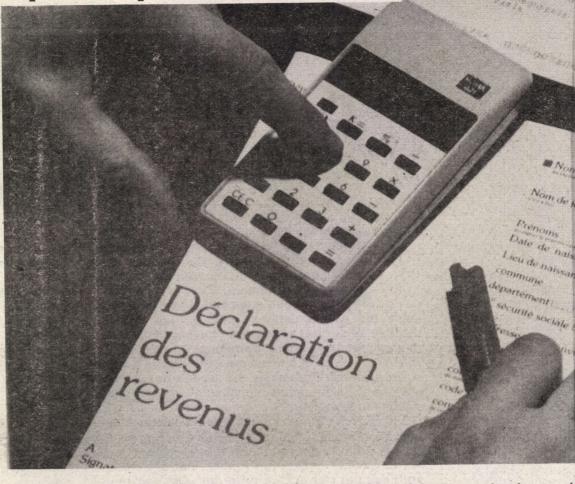
Mais ce petit jeu donne une image faussée de la réalité, en particulier parce qu'il renvoie dans l'ombre les mesures qui représentent les recettes les plus importantes. Alors que la surtaxe de 5 et 8 % sur les « hauts » revenus rapporterait près de 8 milliards de francs, le maintien du 1 % sur le revenu pour la Sécurité sociale (et son élargissement) rapportera 12 milliards, tandis que l'augmentation de 1 % de la cotisa-

tion à l'assurance-vieillesse coûtera 14 milliards aux salariés.

C'est dire que, globalement, l'essentiel des mesures nouvelles frappera la grande masse des salariés.

D'autant plus que la cotisation supplémentaire pour l'assurance-vieillesse est non seulement d'un pourcentage non progressif - 1 % - mais encore plafonnée. C'est-à-dire que riches et pauvres salariés paieront 1 % pour leur part de salaire inférieure à 7 870 F par mois. Pour un petit salaire ce sera effectivement 1 %; pour un salaire de 15 000 F, 0,50 %, etc. C'est donc un prélèvement typiquement dégressif. Sans parler du fait que, même avec un pourcentage constant, les sommes correspondantes ne signifient absolument pas les mêmes privations pour un ménage à petits revenus et pour ceux qui ont des revenus importants.

Enfin, les comparaisons entre les impôts des différents revenus dissimulent toujours ce fait fondamental que les gros revenus, c'est bien connu, ne sont pas ceux qui payent le plus d'impôts parce qu'ils ont mille et un moyens d'y



échapper. Non seulement en ne déclarant pas tout, mais aussi légalement, grâce à des placements divers (actions, obligations, biens immobiliers) qui offrent de multiples possibilités de dégrèvements d'impôts aussi scandaleux par exemple que l'avoir fis-

Alors, quoi qu'en disent le gouvernement et les défenseurs des gros revenus, en 1984, ce sont les travailleurs et les salariés en général qui paieront le plus. Et cela pèsera d'autant sur leur niveau de vie que le gouvernement et les patrons vont s'évertuer à limiter les hausses de salaires. Mais il faudra d'abord le faire accepter aux travailleurs.

Claude CHARVET

L'avoir fiscal:

Comment ne pas payer d'impôt... quand on est riche

L'avoir fiscal, lui, continue sa belle vie. Inventé par Giscard quand il était ministre des Finances, il a rendu de fiers services aux possédants. Rappelons qu'il permet aux détenteurs de capitaux de déduire de leurs impôts personnels les impôts déjà payés par leur société (sur la part de capital qu'ils détiennent). Pratique, efficacé, l'avoir fiscal aboutit à

faire de ces « contribuables » des gens qui ne doivent plus rien au fisc, ou si peu, et même parfois des gens auprès de qui c'est le fisc qui est redevable! Tout simplement! (On se souvient qu'il y a quelques années Le Canard enchaîné avait publié la feuille d'impôts de Chaban-Delmas prouvant que, grâce à l'avoir fiscal, Chaban ne payait pas d'impôts malgré

de forts coquets revenus.)

Eh bien, avec Mitterrand, à l'heure des « efforts fiscaux » pour tous, tout cela continue. Et tous ces gens aux revenus non salariaux dorment tranquilles, à l'abri des surtaxes de solidarité et autres impôts et contributions exceptionnelles.

Tout cela n'est pas pour eux.

La valse des impôts locaux

En 1982, les impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxes professionnelles) ont grimpé bien plus vite que les salaires. Ils ont rapporté 18,2 % de plus qu'en 1981. Et ces augmentations ne sont pas près de se calmer, puisque l'Etat se décharge progressivement sur les communes et les départements de toute une série de tâches, grâce aux récentes lois sur la décentralisation. Et les

contreparties financières risquent d'être faibles. De toutes les manières, les communes sont obligées — même en éliminant les projets coûteux — de faire face à des dépenses obligatoires croissantes qui se répercutent sur les contribuables sous forme d'impôts locaux.

Cette année encore, l'augmentation de la taxe d'habitation sera largement supérieure aux augmentations de salaires (+ 13 % à Paris, + 12,9 % à Aubervilliers, + 18 % à Bondy, par exemple).

Mais Mitterrand a préféré éluder cette ponction-là dans son discours à la télévision. Pensez donc, cela n'a rien, mais rien à voir avec les impôts d'Etat, puisque cet impôt-là est local!

Local ou pas, c'est encore ça de moins dans notre portemonnaie!

Insupportable

«Le moment où l'impôt devient insupportable est arrivé», a dit Mitterrand. Les prélèvements obligatoires, comme on les appelle (impôts plus cotisations sociales), atteignent en effet 44,7 % du produit national brut cette année, et ne cessent d'augmenter « C'est trop », a dit, sans rire, le chef des percepteurs. Et il a promis de réduire ces fameux prélèvements d'un point en 1985. « Il faut qu'on

amorce la décrue, qu'on renverse la vapeur ».

En 1981 déjà, le candidat Mitterrand s'était affirmé convaincu qu'il serait possible de les stabiliser rapidement. Le 26 novembre 1982, dans une interview au *Monde*, il reconnaissait que ses engagements n'avaient pas été tenus. Mais, comme il en faut plus pour désarçonner un politicien professionnel, il ajoutait : « Des

dispositions seront prises dès le budget de 1984 pour que le pourcentage total des prélèvements fiscaux et sociaux soit au moins stabilisé, avant d'amorcer la décrue». Il n'en sera rien, comme Delors l'a précisé au Conseil des ministres du 14 septembre dernier.

Paroles... Paroles... Paroles. La décrue des promesses non tenues et des mensonges en tout genre n'est pas amorcée, elle non plus!

Aux Lilas:

Un percepteur fait du zèle pour prendre le plus d'argent possible

Aux Lilas, environ 150 personnes ont reçu leur relevé d'impôts 1982 augmenté d'une amende de 500 F pour non-déclaration d'éléments du train de vie

S'agit-il des possesseurs de yachts et de résidences secondaires qui ont enfin été pris la main dans le sac de la fraude? Pas du tout. Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'enfants qui vivent chez leurs parents et n'ont pas mentionné qu'ils étaient logés à titre gratuit, et pour lesquels le percepteur des Lilas est passé à l'attaque. Plus des deux tiers sont soit non-imposables, soit paient moins de 5 000 F d'impôts annuels.

Nombre de ceux qui sont allés protester se sont vu adresser une fin de non-recevoir et, souvent, on les a menacés d'aller fouiller dans les déclarations des années précédentes. Certains n'ont pas été reçus du tout, tant les attentes étaient longues.

En revanche, l'un des habitants des Lilas dont la fille avait ainsi été sanctionnée est allé à la permanence de la perception à la mairie des Lilas et il a obtenu de l'inspecteur qui l'assurait ce jour-là une déclaration écrite selon laquelle l'amende lui a été mise à tort. Cet inspecteur justifiait sa position par le fait que le logement gratuit est un élément du train de vie lorsqu'il fait partie de la rémunération — comme c'est le cas pour les gardiens d'immeubles par exemple.

Cette recherche pour faire rentrer de l'argent à toute force a d'ailleurs conduit, dans une famille, non seulement à l'amende pour le fils mais à la révision, pour la mère, de son exonération d'impôts locaux. Et, alors qu'elle vit d'une pension d'invalidité de 6 000 F par trimestre, on lui réclame maintenant environ 4 000 F pour deux ans d'impôts locaux!

Une question se pose: pourquoi le percepteur des Lilas a-t-il pris une telle initiative? Il est certain que cela vient de lui puisque, dans le même centre des impôts qui regroupe Pantin, Les Lilas et Le Pré-Saint-Gervais, seuls les habitants des Lilas se voient soumis à cette amende.

Initiative personnelle pour faire rentrer le plus d'argent possible? Pour mettre les petites gens en rage contre le gouvernement de gauche? Tout est possible. Mais, de droite ou de gauche, ce percepteur traite les contribuables comme des vaches à lait.

Mais ce sont toujours les patrons qui râlent

Entre autres amabilités à destination du patronat, François Mitterrand s'est engagé à veiller à ce que les patrons n'aient pas trop à débourser sous forme d'augmentations de salaires l'an prochain.

« Les salaires et les traitements doivent tenir compte de l'inflation, a-t-il expliqué. Si l'inflation baisse, l'augmentation des salaires et des traitements doit suivre ce cours. Si nous parvenons aux 5 % l'an prochain, il n'y a pas de raison d'augmenter les salaires de plus de 5 % ».

Et Jacques Delors a été encore plus précis depuis : « Le salaire moyen ne pourra pas augmenter, en moyenne annuelle, de plus de 6 % en 1984 ». Le journal Le Monde daté du 17 septembre, titrait pour sa part que « le succès du budget 1984 » dépendait d'un « freinage sans précédent des salaires ».

C'est dire que les intentions du gouvernement sont nettes et qu'elles répondent d'autant mieux aux vues des patrons que ça n'empêchera pas les prix, eux, d'augmenter bien plus. Tout comme cette année l'inflation dépassera très nettement les 8 % fixés comme plafond aux augmentations de salaires.

En fait le patronat, grâce à la politique du gouvernement, peut payer des salaires de plus en plus bas.

Mais ça ne lui suffit encore pas. Il réclame le droit de licencier encore plus facilement et sans rien payer. En même temps il veut verser de moins en moins à l'Etat, moins de cotisations sociales, plus du tout de taxes professionnelles, etc.

Alors évidemment, le gouvernement a beau faire des efforts pour plaire au patronat, il ne peut à la fois accepter de laisser les salaires baisser, le chômage augmenter et en même temps supprimer toute participation patronale aux dépenses sociales qui augmentent forcément dans cette période de crise, justement parce que les patrons licencient et s'en prennent au niveau de vie des travailleurs, y compris des plus pauvres.

Mais le patronat n'entre pas dans ces considérations. Il veut la lune. Il voudrait que le gouvernement prenne davantage encore sur les classes populaires, tout en exemptant de tout les patrons, et disposer néanmoins de toujours plus d'argent pour subventionner l'activité industrielle... c'est-à-dire les patrons.

Et le pire, pour les travailleurs, c'est que le gouvernement fait tout ce qui est en son pouvoir pour donner la lune aux patrons.

Mais ceux-ci en réclament toujours plus. A part une petite phrase du bout des lèvres sur les « déclarations du chef de l'Etat (qui vont) dans le bon sens », les patrons, par la bouche de Gattaz, continuent de se plaindre et de gémir.

La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes pour « l'outil de travail »? « Une mesurette », a dit Gattaz. Le budget 1984? « Affligeant ». La réforme de la taxe professionnelle? « On veut des actes ». Mitterrand est vraiment payé d'ingratitude!

«Le pire est devant nous », assure encore Gattaz. Et il faudrait, selon lui, aller « beaucoup plus loin que la stabilisation des charges », « prendre des mesures d'allégement... ».



Gattaz, le patron des patrons, toujours plus exigeant vis-à-vis d'un gouvernement toujours plus complaisant (AFP)

Et pourquoi les patrons se gêneraient-ils, puisque le gouvernement de gauche va au-devant de tous leurs désirs et qu'ils n'ont pas le temps d'exiger qu'ils sont déjà exaucés ?

Chaque pas de Mitter-

rand dans ce qu'ils appellent « le bon sens » est un encouragement à leurs appétits et un coup porté à la classe ouvrière. Pourquoi s'arrêteraient-ils, si nous n'y mettons pas nousmêmes le holà?

Frédéric FERRIERES

La réforme de la taxe professionnelle

Un nouveau cadeau aux patrons en perspective

« La taxe professionnelle est un impôt insensé, un impôt imbécile », s'est exclamé le chef de l'Etat, lors de son show télévisé. (La taxe professionnelle, rappelons-le, est cet impôt local que versent les entreprises aux communes). « Cette taxe est horriblement injuste, anti-économique. (...) Elle subit des augmentations qui vont atteindre cette année 20 %. Comment voulez-vous que fassent les entreprises ? Il faudra modifier cet impôt ». Et d'ajouter : « Je peux prendre ce soir l'engagement d'une réforme de la taxe professionnelle d'ici l'année prochaine ».

En annonçant cela, Mitterrand vole évidemment au-devant des désirs des patrons, qui réclament à cor et à cri la suppression totale de cette taxe. Le CNPF a d'ailleurs organisé le 16 septembre une « journée nationale de protestation » sur le thème.

Seulement voilà, cet impôt rapporte aux communes 51,4 milliards de francs, soit la moitié de leurs recettes directes. Alors, qui va payer à la place, si l'Etat le supprime ou le réduit?

Certains évoquent la possibilité de revenir au système d'avant 1975, qui faisait supporter davantage de charges aux petits commerçants et artisans. Mais la « solution évidente, inévitable », comme dit le journal Le Monde, risque bien d'être la prise en charge d'une partie au moins de la taxe professionnelle par l'Etat. (Comment l'argent retournerat-il ensuite aux communes? Rien n'en est dit pour l'instant...)

Et cette « prise en charge », c'est ce qui s'est déjà passé en 1982 et 1983, où l'Etat a débloqué respectivement 5 et 6 milliards de francs pour « boucher le trou » et « alléger ainsi les charges »... des pauvres patrons! Quitte à faire payer tout le monde à leur place, en augmentant les impôts indirects, la TVA en l'occurrence.

Faire payer, une fois de plus, sans distinction, la population laborieuse à la place des seuls industriels, voilà le nouvèau cadeau que Mitterrand se prépare à faire à la bourgeoisie.

Et L'Humanité a beau souhaiter que non seulement on ne supprime pas la taxe, mais que l'on «renforce son efficacité», puisque, « avec l'impôt sur les grandes fortunes. (...) elle constitue l'embryon de l'authentique système d'imposition du Capital dont nous avons besoin », les projets de Mitterrand, eux, sont tout autres! URSSAF (Montreuil/Seine-Saint-Denis)

Dettes patronales et « trou » de la Sécurité sociale

- Au moment où le gouvernement annonce que l'impôt « exceptionnel » de 1 % sur la Sécurité sociale sera maintenu en 1984, il n'est pas inutile de rappeler comment le patronat contribue à creuser ce « trou » de la Sécurité sociale, « trou » que le gouvernement veut une nouvelle fois faire combler par les seuls salariés.

A Montreuil, à l'URSSAF (organisme chargé de collecter les cotisations versées par les employeurs), nous sommes en effet bien placés pour savoir comment petits et grands patrons approfondissent le fameux « trou ». Dans les services, c'est tous les jours que nous voyons défiler des dossiers d'entreprises en retard de cotisations, ou n'ayant pas fait de déclaration annuelle de salaires, ou encore déclarées en faillite et n'ayant pas réglé leurs cotisations.

En effet, si les salariés n'ont pas le choix, car leurs cotisations sont prélevées automatiquement sur la paye du mois, les employeurs, eux, ne sont pas ponctionnés à la source et doivent envoyer des chèques de règlement à l'URS-SAF. Ce qui leur laisse évi-

demment toute latitude pour payer en retard ou ne

pas payer du tout. Au niveau du Contentieux (service chargé de recouvrer les impayés), nous ne pouvons d'ailleurs souvent que constater que les dirigeants ou gérants de sociétés se sont arrangés pour organiser l'insolvabilité de leur entreprise et qu'il n'y a finalement plus rien à récupérer. Nombreux sont donc les dossiers cla « insuffisance d'actifs » (c'est-à-dire incapacité de la société à régler ses dettes) sans qu'il soit, le plus souvent, possible de se retourner contre les patrons mauvais payeurs. Ceux-ci n'étant généralement pas responsables des dettes de leur entreprise, leur fortune personnelle reste donc à l'abri des poursuites.

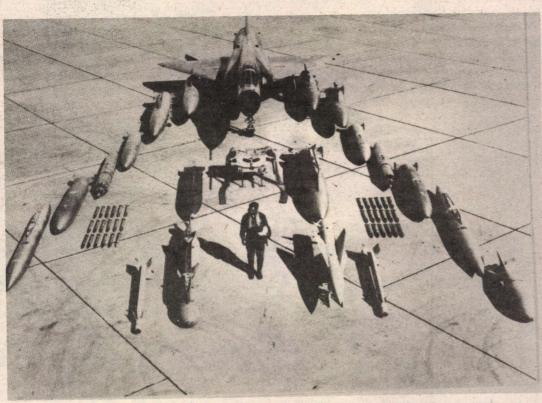
Officiellement c'est près de 2 % du total des cotisations que doivent actuellement les employeurs. Au niveau des seuls départements de l'Ile-de-France (moins la Seine-et-Marne), cela représente 7 milliards de francs. Et encore, ce ohiffre, le dernier connu, qui date de plus d'un an, est-il sans doute inférieur à la réa-

En effet chaque année, au moment où les inspecteurs de la Cour des comptes se penchent sur les dépenses publiques et donc sur le bilan de la Sécurité sociale, la direction demande de classer systématiquement de nombreux dossiers en « non-valeur ». Derrière ce terme comptable, se cache bien mal une opération qui consiste à annuler purement et simplement les detles vis-a-vis de la Securite sociale de certains patrons ou commerçants, dont on sait qu'elles ne pourront finalement plus être récupérées. Ceci afin que le fameux « trou » de la Sécurité sociale n'apparaisse pas trop dû aux impayés patronaux.

Bien sûr, certains patrons finissent quand même par payer, mais avec de gros retards. Mais pourquoi se précipiteraient-ils pour régler leurs cotisations à temps quand on sait, comme le rappelait récemment un tract syndical, que « pour un employeur cela revient moins cher de payer avec retard ses cotisations que de s'adresser à sa banque pour un prêt » ?

THOMSON-CGE-

La restructuration ne supprimera pas le gâchis



Dans l'armement, les trusts de l'électronique se taillent une grosse part.

Les grandes manœuvres rebondissent et se poursuivent dans le secteur de l'électronique et du téléphone en France. Après le ralliement de la CGCT (9 000 travailleurs) à la production du système de téléphone Thomson, en juin dernier, la presse nous a « révélé » la semaine dernière que les directions générales de Thomson et CGE — deux entreprises nationalisées — se sont discrètement rencontrées cet été pour mettre au point un projet de répartition et de regroupement de leurs activités.

Aujourd'hui les « rumeurs sans fondement », selon les propos mêmes du gouvernement, prennent corps puisque mardi dernier Mitterrand donnait son accord à ce projet.

Thomson cédera ainsi à la CGE ses activités téléphonie, transmissions, bureautique, services informatiques et récupérera les activités militaires, l'électronique grand public et les composants électroniques de la CGE. Chacun des deux cédera ainsi à l'autre ses « canards boîteux ».

Gomez, le P-DG de Thomson, annonçait la couleur il y a quelques mois en déclarant qu'il y a trop d'activités au sein de Thomson et qu'il n'hésiterait pas à lâcher les plus déficitaires (le téléphone et le matériel médical notamment) pour assurer rentabilité et profit. De plus, un pre-

mier projet de regroupement au sein d'une seule société (Téléphone de France) avait déjà été lancé au temps où Chevènement était encore ministre de l'Industrie; mais à l'époque il n'avait pas été retenu.

Aujourd'hui le projet est accepté, mais non sans quelques protestations de la part du ministère des PTT qui, au nom de la défense du service public, s'opposait au monopole de la fourniture en matériel téléphonique par la CGE. En fait, CGE et Thomson se partageaient déjà, en bon accord, 85 % du marché du téléphone public français, chacun d'entre eux obtenant un quota prédéterminé des commandes annuelles des PTT.

De fait, cela fait longtemps que dans tous les domaines, et pas seulement dans celui du téléphone, CGE et Thomson ne sont plus deux entreprises qui se livrent réellement à une concurrence, mais deux entreprises qui se partagent le marché, et en particulier les commandes de l'Etat.

Il subsistait jusque-là des secteurs de production ou d'études identiques pour chacun des trusts. Mais CGE et Thomson s'en accommodaient, parce que cela ne les empêchait pas de faire des profits. Ce sont les consommateurs et les contribuables, par le biais des dépenses de l'Etat, qui payaient le prix fort de ce gâchis social.

Mais il y a paraît-il

aujourd'hui la concurrence internationale. C'est celle-ci, et pas la nationalisation de ces deux entreprises, qui motive maintenant une restructuration sur la base d'une fusion.

Mais ni les travaileurs ni les contribuables n'ont quoi que ce soit de bon à attendre de cette restructuration.

D'abord parce que cela va coûter encore près d'un milliard à l'Etat (750 millions, semble-t-il). Et surtout parce que, sous prétexte de rationalisation, ce sont des milliers de personnes qui risquent d'être licenciées, malgré les dénégations du gouvernement. On parle déjà de 5 000 suppressions d'emplois.

Mais la restructuration ne représentera en rien la fin d'un gâchis social. Car le gâchis essentiel réside non pas dans les bureaux de recherche et de fabrication parallèles, mais dans la nature de la production elle-même.

La moitie de celle-ci, c'es! la production d'armements qui, si on la supprimait, représente-rait effectivement pour la société une économie considérable en argent et en temps de travail. On pourrait produire bien des choses plus utiles à la place.

Mais de cela il n'est pas question. Pourtant, il vaudrait encore mieux payer des travailleurs à ne rien faire plutôt qu'à fabriquer des engins destinés à tuer des hommes. Ça coûterait moins cher à toute la société.

Une publicité EDF

Mettez-vous au courant

Une publicité d'Electricité de France s'étale pleine page dans les journaux. Sous le titre hexagonal « Une électricité plus française, une économie plus indépendante », EDF veut convaincre les lecteurs qu'il faut « miser sur l'électricité ». En effet - nucléaire oblige la production nationale est devenue moins dépendante du pétrole. Aussi veut-on nous convaincre que cela permet d'assurer la stabilité des prix. Un paragraphe affirme: « Exprimé en francs constants, le prix de l'électricité ne devrait plus connaître d'augmentation, et il n'est même pas exclu qu'il s'oriente à la baisse ».

Baisse... voilà un mot que les usagers ont rarement eu l'occasion d'employer à la réception de leurs quittances.

Quant à l'indépendance, outre que la France produit peu d'uranium, il ne faut pas oublier les gigantesques sommes qu'EDF a dû emprunter (en particulier aux banques américaines) quand elle s'est lancée dans le nucléaire, et dont elle

doit maintenant acquitter les intérêts.

Mais cette publicité ne s'adresse pas aux particuliers. Eux ont déjà eu droit il y a quelques années à une campagne semblable qui voulait — avec le même argument d'économies futures — les convaincre de se mettre au « tout électrique ».

Cette fois-ci, il s'agit de séduire les industriels, pour qu'ils remplacent le pétrole par des électrons bien français. Et le texte rappelle que d'ores et déjà, les patrons français bénéficient de l'électricité la moins chère d'Europe.

Dans ce cas, il est possible qu'EDF tienne ses promesses. Ses centrales produisent plus d'électricité qu'il ne serait nécessaire. Aussi l'Etat a-t-il besoin de trouver de nouveaux clients, auxquels il n'est pas impossible qu'il consente des prix intéressants... puisqu'il compte se rattraper de toute façon sur le large dos des usagers ordinaires.

André CASTILLE

Assurances « catastrophes naturelles »:

Etat et patrons complices sur le dos des assurés



Les catastrophes naturelles : le malheur des uns... fait le bonheur des compagnies d'assurance.

A compter du 1er octobre, la surprime sur les contrats d'assurance-dommages correspondant à la garantie des catastrophes naturelles, instituée par la loi du 13 juillet 1982, passera de 5,5 % à 9 %. Les franchises passeront, elles, de 800 F à 1500 F pour les particuliers et de 4000 à 4500 F pour les « professionnels » (agriculteurs, industriels, etc.).

D'après les patrons des compagnies d'assurances, il s'agirait de compenser les fortes dépenses dues à l'abondance exceptionnelle de catastrophes depuis le 14 août 1982, date d'application de la loi.

En effet, ces derniers auraient versé à ce jour environ 3,5 milliards, au lieu de l'unique milliard de francs prévu à l'origine. Les assureurs trouvent donc anormal de régler des sinistres importants, alors que cela n'est, en théorie, que leur rôle.

Petit oubli volontaire de leur part : jamais ils n'ont eu à régler les capitaux en question en totalité. En effet la Caisse centrale de réassurance (CCR), organisme étatique de réassurance, couvre les catastrophes naturelles pour la plus grande partie et rembourse aux com-

pagnies une part considérable des sommes versées. C'est ainsi que plusieurs compagnies ont réussi dépuis un an, malgré la météo défavorable, à faire des bénéfices avec la garantie « catastrophes naturelles », tout cela grâce aux capitaux versés par l'Etat.

C'est le cas des patrons de VIA Assurances qui déclarent dans l'analyse du bilan 1982 de l'entreprise : « Le solde légèrement positif que nous retirons de cette catégorie est dû au fait que nous avons opté pour la protection complète offerte par la Caisse centrale de réassurance, qui prend à sa charge plus de 90 % des conséquences de la tempête du 6 au 11 novembre 1982 et des inondations du mois décembre. »

L'Etat, après avoir volé au secours des capitalistes de l'assurance, les aide maintenant, une fois de plus, à maintenir leurs profits, en donnant le feu vert à des augmentations de primes que les assurés auront à subir obligatoirement, en plus de celles dues à

Correspondant LO de VIA (Paris)

légumes:

Ceux qui en profitent



Le Centre technique et interprofessionnel des fruits et légumes vient de publier des chiffres concernant l'évolution des prix de ces produits pour

les cinq dernières années. Si, entre 1977 et 1982, les prix à la production ont augmenté de 2 %, par contre les prix de gros pour la même période ont augmenté de 31 % et les prix de détail de 62 %.

Pour l'année 1982 les chiffres sont encore plus révélateurs, puisque la baisse de 5 points des prix à la production n'a pas empêché des hausses respéctives de 7, 16 et 18 points des prix de gros, de détail et à la consommation.

Selon une enquête de 50 millions de consommateurs d'octobre 1981, les prix sont couramment multipliés par quatre entre la cueillette et le détail. Comment expliquer que les fruits et légumes puissent coûter si cher à l'étalage, alors qu'ils baissent à la production, si ce n'est par le fait qu'entre les deux opérations, la production et la vente, des intermédiaires, des grossistes et autres mandataires se servent grassement aux différents

niveaux de la distribution?

Comme le justifiait récemment Jean-Pierre Manthey, un responsable du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles, « il faut bien que tout le monde vive » (Géo d'août 1983).

Mais le plus scandaleux dans cette poussée des prix, c'est que l'Etat français et la CEE financent des opérations de destruction massive de fruits et légumes, justement pour maintenir à un taux élevé les profits des gros de la distri-

Ainsi, en 1982, selon les statistiques de la CEE, on a jeté ou donné aux animaux quelque 9000 tonnes de chouxfleurs. Pour les pommes à couteau, la surproduction a atteint 900 000 tonnes. Toujours pour l'année 1982, 25 000 tonnes de poires, 20 000 tonnes de tomates, 200 000 tonnes de pêches ont été détruites.

Les experts de la CEE appelle pudiquement ces opérations : « Utiliser les denrées à des fins non alimentaires ». Nous, on appelle cela la gabegie capitaliste.

Stéphane HENIN

A LA REUNION DU COMITÉ CENTRAL DU PC: NOUS SOMMES AU GOUVERNEMENT PAR LA VOLONTE DE MITTERRAND ET NOUS N'EN SORTIRONS QUE PAR LA VOLONTE DE ... MITTERRAND !.

La hausse des fruits et | Le TGV : beaucoup d'argent et peu d'emplois

Mitterrand a annoncé la grande nouvelle lors de son passage à la télévision : il y aura un TGV « atlantique » de Paris à Bordeaux et Quimper. Après Concorde (qui a mal tourné) et Ariane (qui a du mal à se mettre en orbite), le TGV c'est la nouvelle fierté nationale, le fleuron de la technique française...

D'ici cinq ou six ans, le TGV devrait mettre Bordeaux à 3 h 05 de Paris, au lieu de 3 h 50, et Brest à 4 h 16, ce qui n'est évidemment pas plus

Mais la construction de nouveaux TGV, ce serait surtout, selon les partis de gauche, un élément de la politique gouvernementale qui donne la priorité aux créations d'emplois. Le TGV nouveau, ce serait une arme contre le chômage...

Mais combien d'emplois seront-ils créés ou maintenus pour sa construction? Cela n'est pas dit précisément. On parle seulement de 4 000 emplois qui seraient assurés par la fabrication des 95 rames. Pour le reste, c'est plutôt vague. A croire qu'aucune étude n'a porté sur cet aspect, ou que le résultat est trop faible pour être mis en avant...

Alors 12,8 milliards de francs en 5 ans pour maintenir 4 000 emplois, ça fait cher de l'emploi: très exactement 62 millions de centimes par emploi et par an. Inutile de préciser que, sur cette somme, seuls quelque 10 millions de centimes iront réellement dans la poche du salarié. Et, avec la même somme, ce sont au moins 5 fois plus de travailleurs que l'on pourrait embaucher. Mais là, les 50 millions restants ne seront pas distribués sous forme de salaires : ils se retrouveront d'une façon ou d'une autre dans la poche des patrons.

Un exemple parmi d'autres de l'utilisation qui est faite de nos impôts : assurer les profits des capitalistes.

F.F.

Réhabilitation de la Goutte-d'Or à Paris:

Les émigrés visés par Chirac

Lors de sa rentrée municipale, lundi 19 septembre, le Conseil de Paris a adopté à l'unanimité un projet de réaménagement du quartier de la Goutte-d'Or dans le dixhuitième arrondissement.

Ce quartier, un des plus vieux et des plus insalubres de Paris, avait certainement besoin d'être rénové. La Ville de Paris veut le restaurer complètement : 55 immeubles abritant 1400 logements et 586 chambres seront rasés, 1600 logements seront remis à neuf et 620 construits. Cela coûtera 275 millions de francs à la Ville de Paris et 385 millions de francs à l'Etat.

Seulement, comme pour les précédentes rénovations de quartiers, celle de Belleville par exemple, la restauration se fera sur le dos des habitants. La Goutte d'Or est habitée par une population pauvre, immigrée pour l'essentiel, qui n'aura certainement pas les moyens de se reloger dans des immeubles réhabilités ou nouvellement construits. Expulsés de leur quartier, de Paris, ils s'expatrieront dans les banlieues, où ils retrouveront dans des cités de transit les mêmes problèmes d'insalubrité et d'inconfort. Alors, pour les habitants de la Goutte d'Or, la réhabilitation de leur quartier ne leur profitera certainement

Paris se videra encore un peu plus de sa population ouvrière, ce qui n'est sans doute pas pour déplaire à Chirac et à une partie de son élec-

S.H.

Le Pen, le leader du Front National, au Club de la Presse d'Europe 1 :

RASSURER POUR MIEUX ABUSER

Invité au Club de la presse d'Europe 1, dimanche 19 septembre, 'Le Pen, dirigeant du Front National, s'est voulu rassurant : « Je ne suis ni fasciste, ni raciste, je ne suis pas d'extrême-droite » a-t-il déclaré d'entrée de jeu. Et il a précisé : « Nous ne sommes extrémistes ni dans nos idées, ni dans nos méthodes » Son parti est comme les autres, affirme-t-il. C'est un petit parti écrasé par la « bande des quatre ».

Cela ne l'a pas empêché évidemment de développer ses thèmes racistes sur la menace qui pèserait sur la « race » blanche: « Compte tenu de la dénatalité de la France et de l'Europe et de la natalité du Tiers Monde, nous allons être submergés. (...) En Afrique du Nord, ils étaient 20 millions il y a vingt ans; 50 millions aujourd'hui; ils seront 100 millions en l'an 2000, dont la moitié de moins de 18 ans ».

Des questions précises lui ont été posées : comment comptait-il s'y prendre pour renvoyer les immigrés chez eux, alors que les gouvernements avec l'incitation volontaire, n'y étaient pas parvenus? Comptait-il les déporter, ont demandé plusieurs fois les journalistes présents. Il s'est contenté de répondre : « Il faut inverser le courant de l'immigration avec nuance et humanité », car « l'homme blanc a un fardeau historique, un devoir de charité envers les hommes du monde » ! Il a cependant affirmé qu'il fallait réserver les écoles, les crèches, les hôpitaux, les allocations familiales en priorité aux Français. Tant pis pour les autres. Quant à son attachement à des personnalités comme Pinochet,

Franco, certains membres de l'OAS, Le Pen s'est montré très évasif.

Mais s'il ne veut manifestement pas qu'on lui colle une étiquette d'extrême-droite ou de raciste, c'est pour avoir les coudées plus franches pour user et abuser de démagogie envers tous ceux, quelles que soient leurs opinions par ailleurs, qui rejettent sur les immigrés la responsabilité des difficultés actuelles.

Le Pen a choisi de montrer patte blanche, d'être fort évasif sur ses options réelles, profondément réactionnaires et antiouvrières, pour ne pas effrayer ceux qui seraient tentés de voter pour lui.

Mais ça rappelle un peu trop l'histoire du loup dans la berge-

Laurence VINON

La gauche libanaise dans l'impasse.

Devant l'escalade militaire qui se poursuit au Liban, Walid Joumblatt, le chef du Parti Socialiste Progressiste (PSP), qui fait figure de leader de la gauche libanaise, s'est adressé à l'opinion publique internationale pour dénoncer l'intervention des Etats-Unis et de la France, dont les flottes patrouillent au large des côtes du Liban, en ces termes: « On dirait que toutes les flottes sont au Liban, pour réduire au silence, pour tuer les Druzes, ne prenant pas en considération les réalités sociales, politiques, de ce pays déchiqueté par une guerre civile qui dure depuis huit ans ». Et il a tenu à préciser, à l'antenne de la chaîne américaine de télévision CBS, que pour sa part : « Les problèmes libanais ne peuvent être résolus par la force ; nous pouvons parvenir à un compromis; mais cessez d'aider l'armée et le gouvernement d'Amine Gemayel ».

Joumblatt affirme une fois de plus, comme il l'avait fait au lendemain de la venue au pouvoir de Gemayel, il y a un an, que les Druzes ne veulent rien d'autre qu'un compromis, qu'ils ne souhaitent rien, sinon de jouer le jeu « à la loyale », « démocratiquement», avec Amine Gemayel et la droite phalangiste. Seulement ce jeu-là, le clan Gemayel et les Phalanges, venus au pouvoir grâce à la victoire de l'armée israélienne sur la Résistance palestinienne et grâce au soutien des grandes puissances impérialistes, n'ont jamais eu l'intentin de le jouer. Les Gemayel n'ont jamais eu comme objectif de conclure un compromis quel qu'il soit avec la gauche. Forts du soutien israélien, et surtout du soutien américain et français, Amine Gemayel, tout comme son frère Béchir qui l'a précédé au pouvoir, s'est servi sur le plan intérieur de la caution ainsi offerte par le leader de la gauche et des Druzes, pour placer ses propres troupes, des phalangistes. à tous les rouages de l'appareil de l'Etat, pour renforcer la prédominance des milices chrétiennes. Le clan Gemayel ne voulait pas de compromis. Quelles que soient les déclarations qu'ait pu faire Amine Gemayel depuis son élection sur « l'unité nationale indispensable », sur « la reconstitution de l'Etat libanais avec toutes ses composantes », sa politique en réalité n'a été que de tenter de réduire au silence toute opposition à la volonté de dictature des Phalanges. Pour cela, il lui fallait se heurter aux autres composantes du pays, en particulier aux populations musul-

manes et à leurs organisa-



Lors de la guerre civile de 1975-1976, des combattants druzes de la gauche libanaise.

tions, en particulier donc aux Druzes et aux chiites. C'est ce qu'il a fait une fois au pouvoir et dès que son armée a été reconstituée. Après s'être attaqué dans Beyrouth même aux chiites en premier, maintenant c'est au Chouf druze qu'il s'attaque.

Dans la guerre civile qui se rallume de nouveau au Liban, c'est toujours la même guerre de classe entamée il y a huit ans par la bourgeoisie maronite contre la population pauvre qui se poursuit. Car derrière Gemayel, même s'il y a des chrétiens pauvres, c'est l'essentiel de la bourgeoisie libanaise qui se tient, appuyée par les grandes puissances occidentales. Et de l'autre côté, même si la gauche est dirigée par des grands propriétaires terriens, ces véritables seigneurs féodaux que sont les Joumblatt, c'est l'immense majorité de la population pauvre qui est d'origine musulmane, qui s'est regroupée. Et le drame de cette population pauvre du Liban c'est que, malgré sa combativité, bien qu'elle détienne des armes, les dirigeants de la gauche libanaise se sont toujours refusés à lui offrir de réelles perspectives politiques.

Car la politique ou plutôt l'absence de politique de la gauche libanaise n'est pas nouvelle. Et même dans des circonstances où le rapport des forces avec la droite lui était bien plus favorable qu'aujourd'hui, à chaque fois la politique de cette gauche a contribué à désarmer politiquement et moralement la population pauvre face à ses ennemis.

LA MONTEE DE LA **GAUCHE LIBANAISE**

C'est aux élections de 1972 qu'on a assisté à une première percée de la gauche libanaise. Le Front de la gauche dirigé par le père de Walid, Kamal Joumblatt, progressait de 5 à 24 sièges sur 99 au Parlement libanais. Dans les années qui ont suivi, on a assisté à un éveil des couches populaires. Les années 1973 à 1975 sont jalonnées de luttes sociales, de mouvements de grève, de manifestations, le plus souvent réprimées violemment.

Aux balles de l'armée contre les manifestations, les ouvriers ripostent par la grève générale, en novembre 1972, en décembre 1973, janvier et août 1974. C'est en parallèle avec la Résistance palestinienne que les travailleurs libanais mènent leurs luttes. En avril 1973, un cortège de 250 000 personnes escorte l'enterrement de trois leaders palestiniens tués à Beyrouth même par un commando israélien. De même, les paysans pauvres du Sud-Liban chassés de leurs terres par les bombardements viennent grossir les camps de réfugiés autour de Beyrouth. La solidarité qui s'établit, entre réfugiés palestiniens, libanais et la population pauvre du Liban est renforcée par l'attitude de l'Etat libanais, qui apparaît comme l'ennemi commun, à la fois par la façon dont l'armée libanaise réprime sous les balles les manifestations ouvrières tandis qu'elle tolère les actions de commandos

israéliens, et par ses interventions contre la Résistance palestinienne au Liban, comme en 1973.

Le 1er mars 1975, à Saïda, un des fiefs de la gauche, l'armée tirait sur une manifestation de pêcheurs dirigée par l'ex-député Marouf Saad, qui fut tué. Les jours suivants grèves et manifestations se succédèrent contre l'attitude de l'armée. Manifestations qui renforcèrent les liens entre les masses laborieuses libanaises et les combattants et réfugiés palestiniens.

LA DROITE PASSE A L'OFFENSIVE

Dans le même temps, la droite renforçait ses milices, milices recrutées au sein de la petite bourgeoisie maronite craignant pour ses privilèges. Et, au sein des divers clans de la droite, ce sont les Phalanorganisation gistes, d'extrême-droite se réclamant des idées d'Hitler et de Mussolini, qui prirent la direction des opérations.

Ce fut le 13 avril 1975 qu'un car de civils palestiniens traversant Beyrouth fut attaqué par les milices chrétiennes, faisant 30 morts. La gauche et les combattants palestiniens ripostèrent. Ce fut le début de la guerre civile durant laquelle la droite chrétienne massacra et instaura la terreur. Mais les Palestiniens, comme les milliers d'opprimés libanais, réagirent les armes à la main contre la tentative de coup de force de l'extrême-droite chrétienne, la Phalange. Cette dernière avait le soutien de l'impérialisme, les Etats-Unis en premier lieu, qui étaient hostiles à toute modification du statu quo en défaveur de la droite. Quant au gouvernement israélien, il ne pouvait qu'approuver la répression des organisations palestiniennes, car il avait au contraire tout à craindre du développement du mouvement populaire pouvant déboucher sur un changement politique et être un exemple pour les masses routier des ministères libapopulaires du Moyen-Orient. Et c'est pour les d'une déconfessionalisamêmes raisons que les régi- tion de l'Etat libanais, c'est-

mes des différents pays arabes étaient ennemis du mouvement populaire libanais. La Syrie se rangea aux côtés de l'extrême-droite. Et, sous prétexte de mettre fin à la guerre civile, elle intervint brutalement et occupa le pays, elle bombarda systématiquement les quartiers populaires, désarma les forces palestiniennes mais laissa en état les milices chrétiennes.

Ce que désiraient sans doute les dirigeants syriens, c'était le retour à la situation d'avant la guerre civile. Ils voulaient que se rétablisse l'ancien consensus entre les bourgeoisies chrétienne maronite et musulmane sunnite. Ce qui fut rendu impossible, car l'extrême-droite refusait toute solution de compromis. La Syrie intervint donc en juillet 1978 contre les milices chrétiennes, alliées d'Israël, alliance qui représentait un danger pour la Syrie.

D'un côté donc, les dirigeants syriens ne voulaient pas d'une victoire de la gauche libanaise, de l'autre ils ne pouvaient pas laisser s'installer à leurs portes un gouvernement dirigé exclusivement par l'extrêmedroite chrétienne, alliée d'Israël.

Comme le montre le passé, l'imbroglio qu'il y a au Liban, avec tous les chassés-croisés influences extérieures, israéliennes, syriennes, américaines, a toujours conduit à renforcer la droite, une droite qui refuse de partager le pouvoir avec qui que ce soit et qui veut imposer sa prédominance.

LA POLITIQUE SUICIDAIRE DE LA GAUCHE

Quant à la gauche, son leader à l'époque de sa montée. Kamal Joumblatt. n'a eu d'autre objectif politique à proposer aux masses musulmanes pauvres, aux Palestiniens qui luttaient les armes à la main contre les milices chrétiennes, qu'une vague réforme de l'Etat bourgeois. Ce vieux nais s'est fait le tribun



Walid Joumblatt, le leader druze de la gauche libanaise, successeur et héritier du domaine et de la politique réformiste de son père Kamal, après

à-dire d'un repartage du pouvoir au sein de la bourgeoisie, diminuant le pouvoir de la caste des financiers maronites qui le monopolisait, au profit de la bourgeoisie musulmane. Toute sa politique n'a été que de tenter de convaincre la bourgeoisie chrétienne d'accepter un compromis que précisément elle refusait. En politicien bourgeois responsable, Joumblatt le père s'est bien gardé de créer dans le camp palestino-progressiste quoi que ce soit qui puisse apparaître comme un pouvoir politique de rechange au Liban: il s'est bien gardé de laisser l'initiative sur ce terrain-là aux masses populaires. Il n'a cessé de continuer à proclamer qu'il reconnaissait l'autorité du gouvernement « légal » du Liban. Tout comme le fait sont fils aujourd'hui. Dans le même temps, il s'affirmait partisan de « discipliner la Résistance palestinienne » et s'offrait pour ce rôle, s'il venait luimême au pouvoir. Joumblatt n'a à aucun moment mobilisé ni même armé les masses musulmanes. Il a usé de cette mobilisation pour la canaliser dans un sens acceptable et utile aux visées de la bourgeoisie musulmane, c'est-à-dire sur le terrain du nationalisme le plus étroit, et même du strict confessionalisme. Par là-même, la politique de la gauche libanaise n'a été que le pendant de celle de la droite libanaise, et a contribué à rejeter les chrétiens pauvres derrière les leaders chrétiens de la droite et de l'extrême-droite.

La gauche libanaise a préféré prendre le risque de perdre la guerre civile déclenchée par la droite, plutôt que d'offrir une politique permettant aux masses pauvres libanaises et palestiniennes, à l'époque où elles étaient mobilisées, puissantes et armées, de mettre en place leur propre pouvoir. Battue par les Syriens, puis par les Israéliens, après tous ses revers, la gauche libanaise persiste à ne pas offrir à la population une autre politique que

réformiste, épousant les structures des communautés, des clans qui s'affrontent depuis des dizaines d'années au Liban.

Aujourd'hui encore, alors qu'elle a conduit le mouvement à l'impasse, la gauche libanaise et Joumblatt n'ont d'autre politique que de miser sur la bonne volonté de l'impérialisme américain, pour qu'il mette à la raison Gemayel, qu'il oblige ce dernier à faire une place à l'opposition respectueuse qu'ils voudraient être, ou de se placer sous la protection des troupes syriennes, qui furent pourtant utilisées contre la gauche et les Palestiniens, il y a quelques années.

Marie-Claude SOLAC

Fêtes de Lutte Ouvrière

le dimanche 25 septembre

Orléans

à partir de 10 heures Centre de Loisirs Saint-Jean-de-Brave

Marseille

à partir de 12 heures Parc de Valabre Gardanne

La population contre la

Une dizaine de morts et dictature une centaine de blessés, dont de nombreux par balles. Tel est le nombre - officiel - des victimes que firent les policiers antiémeutes et les mlitaires en armes parmi ceux qui manifestaient contre la dictature du président Marcos à Manille, le 21 septembre

Les affrontements eurent lieu à l'issue d'un vaste rassemblement organisé par l'opposition dans le cadre d'une « journée nationale en l'honneur d'Aquino ». Le 2 août dernier, Benigno Aquino, ex-sénateur et leader de l'opposition démocratique était assassiné d'une balle dans la nuque par l'un des militaires qui étaient venus officiellement l'accueillir à l'aéroport où il venait d'arriver de retour d'un exil de trois ans.

L'importance du rassemblement de ce 21 septembre, qui vit converger vers le centre de Manille près d'un demi-million de personnes, est significative de la vague d'indignation soulevée dans le pays par cet assassinat et, plus largement, de la profondeur de l'opposition à la dictature parmi toutes les couches de la population. Ouvriers, employés, fonctionnaires, étudiants mais aussi représentants de la bourgeoisie locale ont manifesté aux cris de « Marcos démission », dénonçant « la dictature US-Marcos ». Car en effet, les Etats-Unis ont fait des Philippines une de leurs premières bases militaires en Asie et une quasicolonie américaine, entièrement sous leur mainmise et sous la haute protection de l'impérialisme américain que le régime de Marcos se maintient depuis 1965, date de son accession à la présidence. Un régime de dictature auquel la levée de la loi martiale en janvier 1981, après avoir duré neuf ans, n'a absolument rien changé: tout mouvement d'opposition reste interdit, la population vit toujours la même oppression et la répression meurtrière de toutes ses manifestations de révolte comme viennent encore de le montrer les événements de cette journée du 21 septembre. Mais c'est à cette dictature, à celui qui l'exerce, à son homme-lige Marcos, que Reagan vient de reconfirmer son soutien et lui garantir sa visite en novembre prochain. L.P.

contrôlée par eux. Et c'est USA

Budget de guerre ou hausse

Finalement Reagan a réussi à faire passer comme une lettre à la poste son projet de budget militaire, et à le faire voter à une très large majorité par le Sénat et la Chambre des représentants. 187,5 milliards de dollars - soit environ 1 500 milliards de francs - vont être consacrés en 1984 aux armes de guerre et à l'armée, soit un budget en augmentation de 5 %, en plus de l'inflation, sur celui de l'an dernier.

La panoplie des armes sophistiquées va évidemment être développée : 4,85 milliards de dollars seront consacrés au nouveau missile intercontinental; 5,63 milliards au bombardier stratégique B1, et 400 millions de dollars au missile

Pershing 2.

Enfin, 114 millions de dollars seront utilisés pour la production d'obus et de bombes chimiques. C'est la première fois depuis 1969 que des crédits sont prévus pour des armes chimiques, du moins officiellement, car les recherches plus ou moins discrètes et « hors budget » existaient depuis belle lurette.

Ces armes chimiques ont donné, paraît-il, quelques remords de conscience à certains membres de la Chambre des représentants, qui auraient même hésité à voter le budget présenté par Reagan. Mais la destruction du Boeing sudcoréen a facilement balayé leurs réserves. « La meilleure façon d'exprimer nos sentiments à propos de l'action des Soviétiques est de voter ce budget » a proclamé un représentant démocrate de l'Etat de New

Les 269 morts du Boeing sont venus à point nommé pour Reagan. Il va pouvoir développer encore la production pourtant déjà considérable d'engins de mort par l'Etat américain.

B.G.

Israel

Continuité assurée

Shamir, qui succède à Begin et doit former le nouveau gouvernement, ne le cède en rien à son prédécesseur en tant que personnalité politique représentative de la droite la plus réactionnaire d'Israël.

Débutant sa carrière de militant au Bétar, organisation d'extrême-droite, Shamir rejoignit pendant la guerre de Palestine l'Irgoun (organisation dirigée par Begin) prônant les représailles contre les révoltes arabes et le terrorisme contre les autorités de tutelle anglaises. Il fonde le groupe Stern qui se voudra encore plus extrêmiste que l'Irgoun. Arrêté et déporté en Erythrée en 1946, il s'évadera. Il continuera dans la clandestinité, y compris après la création de l'Etat d'Israël en 1947. Car avant été impliqué dans le meurtre du comte Bernadotte, représentant de l'ONU, il est en principe recherché par la police israélienne. Ce qui n'empêche pas les services secrets israéliens, le Mossad, de le recruter pour dix ans en

En 1966, il se réconcilie avec Begin et sera élu député 3 ans après. En 1977, il est président du Parlement et, en 1979, ministre des Affaires étrangères de

Begin.

Il se démarquera du Premier ministre au moment des accords de Camp David sur lesquels il s'est abstenu, étant partisan ouvert de la conservation du Sinaï par Israël. Il a été blâmé par la commission d'enquête sur Sabra et Chatila pour avoir « maîtrisé » — c'est-àdire tenu sous le boisseau - pendant les massacres les informations alarmantes que lui trans-

metfäit l'un de ses collè-

Quant à son élection au sommet du parti Likhoud au pouvoir et donc à sa nomination consécutive pour for mer le gouvernement, c'es à l'appui du général Sharon et de son groupe qu'il le doit, et celui-ci, de qui la place de Shamir dépend, exigerait en échange sa réintégration au gouverne ment, qui plus est, comme responsable du développe ment de la colonisation dans les territoires occu-

Autrement dit avec Sha mir à la place de Begin, or troque un cheval borgne contre un cheval aveugle C'est bel et bien l'affirma tion affichée de la conti nuité dans la politique de l'Etat israélien. Comme of pouvait s'y attendre.

Les travailleurs belges



Martens, l'actuel Premier ministre, mis sur la sellette par la grève des fonctionnaires

C'est pendant la période des vacances que le gouvernement belge avait annoncé la manière dont il comptait faire des économies en rognant sur la paye des 900 000 travailleurs du secteur public. L'objectif avoué est d'économiser 10 milliards de francs belges (environ 1,5 milliard de francs français).

Le gouvernement belge comptait impo-

- un gel des salaires : les augmentations de salaires, liées à l'ancienneté et au grade, qui intervenaient tous les deux ans (les « biennales ») seraient suspendues ;

- la suppression de primes diverses, dont celle de fin d'année, alors que les primes représentent parfois le quart du salaire;

– une embauche réduite et au rabais : après la diminution des effectifs de la fonction publique cette année (nonremplacement des départs en retraite), il était prévu pour l'année prochaine des embauches à temps partiel (80 % de l'horaire, 80 % du salaire) :

 la réduction de 12 % du pécule de vacances, mesure qui s'applique également

au secteur privé.

En préparant ces mesures d'austérité pendant l'été, le gouvernement belge espérait peut-être qu'elles passeraient sans trop de problèmes à la rentrée. C'est loupé. Les travailleurs en grève aujourd'hui refusent et le menu et l'addition qu'on veut leur faire

Le déroulement de la grève

LES CHEMINOTS DÉMARRENT

Ce sont les cheminots de Charleroi qui ont démarré la grève, le vendredi 9 septembre. Les syndicats les avaient informés des projets du gouvernement visant une diminution très importante de leur pouvoir d'achat. Vers 8 h 30, une centaine de conducteurs de locomotives et 140 autres cheminots cessèrent le travail. Et l'après-midi, réunis en assemblée générale, ils décidaient de poursuivre la grève au moins jusqu'au lundi. Mais cette initiative n'était pas du goût des directions nationales des syndicats. Celles-ci avaient bien publié des communiqués pour protester contre les mesures gouvernementales, mais elles jugèrent la grève « inopportune ». Et elles demandèrent aux grévistes de reprendre le travail en début de soirée. « Le ton est alors monté dans la salle », rapporte le quotidien belge Le Soir, « plusieurs délégués syndicaux remettant leur carte d'affiliation à leurs permanents, dans une ambiance extrêmement houleuse. Il fallut de longues palabres pour calmer les esprits ». Finalement, les cheminots de Charleroi poursuivaient leur grève pendant le week-end. Le lundi 12 au matin, au

cours d'une nouvelle assemblée des cheminots de Charleroi, la FGTB, centrale syndicale de tendance socialiste, largement majoritaire dans ce secteur, préconisait la reprise du travail le soir même à 22 h; puis le dépôt d'un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi suivant, dans le cadre d'une journée de grève de l'ensemble du secteur public ; puis un nou-

veau préavis pour 48 heures de grève pour la semaine suivante... Bref, le syndicat, qui n'avait pas réussi à enterrer la grève du premier coup le vendredi soir, se donnait maintenant une semaine pour le faire. Mais, une nouvelle fois, les cheminots refusèrent les manœuvres syndicales. Ils décidaient de rester en grève jusqu'au mercredi soir, et ensuite de s'associer à la journée de grève que la FGTB pro-posait le 15 à l'ensemble du secteur public. Dans ces conditions, la direction régionale de la FGTB annonçait qu'elle « couvrait » la grève à laquelle elle était opposée au départ.

A Liège également, les cheminots s'étaient mis en grève. Le 12 septembre au matin ils étaient très nombreux à se réunir et « durent même se mettre à la recherche d'un local plus grand que celui prévu », rapporte le journal Le Soir. Après la réunion, « ils ont formé des cortèges bruyants, pour aller clamer leur protestation, notamment devant les bâtiments de la poste et de la régie des télégraphes. Ils réclamaient une action de tout le personnel de la fonction publi-

LA GRÈVE S'ÉTEND

Effectivement la grève gagna, en l'espace de trois jours, l'ensemble du réseau ferré, les tramways-bus et les métros des grandes agglomérations. Le mardi 13 septembre, pas un métro, pas un tramway, pas un bus ne circulait dans Bruxelles. Le transport des marchandises était lui aussi paralysé. Dans la région de Liège, des wagons transportant de la fonte liquide étaient immobilisés, contraignant les

aciéries à des arrêts de travail. Et l'après-midi, les postiers de Bruxelles se mettaient en grève à leur tour. Ce fut « une véritable lame de fond, partie de la base des travailleurs des services publics, en dehors de toute préparation ou d'encadrement syndical », note Le Soir du mercredi 14 septembre.

Le jeudi 15, les trois syndicats du secteur public, liés respectivement aux Partis Socialiste, Chrétien Social et Libéral, appelaient les agents de l'Etat à une grève de « 24 heures ou 48 heures minimum ».

Ce fut l'occasion d'une nouvelle extension de la grève. Les syndicats, pensant sans doute que la grève risquait de continuer de toute façon, se portèrent donc à la tête du mouvement. Un dirigeant de la FGTB déclarait qu'il faudrait continuer « jusqu'au bout », jusqu'à ce que le gouvernement « change radicalement de politique ou s'en aille ».

LES RÉACTIONS **DU GOUVERNEMENT**

A partir du jeudi 15 septembre, la paralysie avait gagné la quasi-totalité des services publics (sauf l'enseignement et les aéroports).

Face à cette situation, le gouvernement se déclara... surpris. Déjà le mardi 13, un ministre avait dû se résigner à faire une conférence de presse, prévue à l'avance, sur « la promotion du transport urbain »... dans la gare de Bruxelles désertée. Il avait déclaré: « J'ignore absolument pourquoi il y a cette grève : il n'y a eu ni avertissement, ni préavis, ni présentation de revendications. C'est une action assez étonnante ». Jeudi 15, l'ancien président du Parti Libéral et Premier ministre par intérim Jean Gol s'étonnait lui aussi de cette grève qui « démarre avant toute concertation, alors que la négociation était offerte aux syndicats ». Et il ajoutait : « Nous espérons réentamer au plus vite la voie normale : celle de la négociation. »

Ce qui n'empêcha pas le gouvernement d'annoncer la réquisition des travailleurs du port d'Anvers en grève. Mais au dernier moment il annula cette mesure, les syndicats ayant fait de sa levée le préalable à l'ouverture de négociations.

Le gouvernement a laissé entendre que la grève n'était due qu'à un « malentendu », et il a chargé les syndicats de transmettre aux grévistes de nouvelles propositions : les primes seraient maintenues, les revalorisations de traitements liées à l'ancienneté également.

Mais le gouvernement a ajouté une autre mesure qui, sous couvert d'harmoniser les payes du secteur public avec celles du secteur privé, revient en fait à ne payer les travailleurs du secteur public que 11 mois sur 12 en 1984. En effet les agents du secteur public sont payés en début de mois. A partir de juillet prochain, ils seraient payés en fin de mois, comme les autres travailleurs. Par ce tour de passe-passe, la paye versée normalement au 1er juillet sauterait. Le gouvernement, toutefois, se défend de vouloir ainsi supprimer un mois de salaire, car il annonce que des primes seront versées. Mais de toute façon, quelle que soit la manière de s'y prendre, il ne cache pas qu'il maintient toujours l'objectif de réaliser 10 milliards de francs belges

d'economies sur la paye des travailleurs du secteur public.

VERS LA GRÈVE GÉNÉRALE?

Les projets du gouvernement ont reçu l'accueil qu'ils méritaient de la part des travailleurs. A l'heure où nous écrivons, la grève continue dans le secteur public, où les enseignants et le personnel des communes ont rejoint les premiers grévistes. Des débrayages ont également eu lieu dans le secteur privé, en particulier dans l'industrie pétrolière et pétrochimique des Flandres, tandis que la politique du gouvernement était huée lors de manifestations dans les rues de Liège, Anvers et Bruxelles, mardi 20 septembre.

Tout cela n'est pas sans inspirer au gouvernement la crainte d'une extension de la grève. Car les travailleurs du secteur privé sont tout aussi victimes de sa politique d'austérité et des menaces de chômage que font peser les plans de restructuration des industriels. Pour ne citer qu'eux, 8 000 travailleurs de la sidérurgie sont, à l'heure actuelle, directement menacés par le trust Cokerill-Sambre de perdre leur emploi.

Décidés à riposter aux coups du gouvernement, les travailleurs ont donc pris l'initiative de la grève, mettant les syndicats devant le fait accompli, eux qui, dès le départ, ont déclaré leur hostilité à la grève. Aujourd'hui, ce sont pourtant ceux-là qui dirigent le mouvement et qui négocient. Mais leur expérience dans l'art de dévoyer les mouvements grévistes est trop grande pour qu'il soit possible de leur faire

contre l'austérité

Un gouvernement qui n'en est pas à son premier coup contre les travailleurs

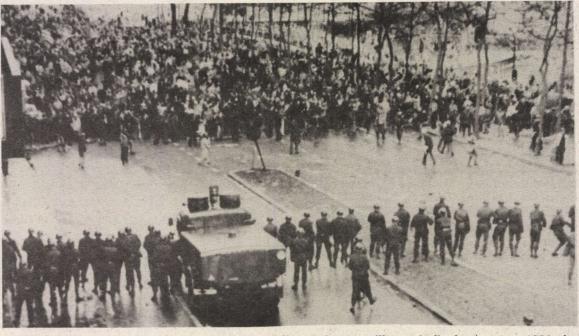


Mitterrand, Martens, quelle que soit l'étiquette, une même politique : faire payer la crise aux travailleurs.

la moindre confiance quant à leur capacité à défendre résolument les intérêts des travailleurs qui se battent. L'enjeu des négociations que les syndicats mènent actuellement avec le gouvernement a toutes les chances d'être la reprise du travail en échange de quelques miettes, dont les syndicats pourraient se prévaloir devant les travailleurs pour qu'ils arrêtent la grève. De même qu'il n'est pas exclu non plus que le Parti Socialiste, actuellement dans l'opposition, cherche seulement à utiliser le mouvement gréviste pour tenter d'imposer un changement gouvernemental, changement qui lui permettrait de revenir au gouvernement... pour y mener exactement la même politique. Le Parti Socialiste s'est d'ailleurs empressé de faire ses offres de services, se déclarant prêt à assumer la responsabilité gouvernementale.

Alors, la grève des travailleurs belges, commencée dans le secteur public, réussira-t-elle à faire échec aux mesures d'austérité du gouvernement? En tout cas, c'est sur leur seule détermination et leur capacité à garder l'initiative comme à diriger leur lutte que les travailleurs peuvent compter pour gagner.

Jean SANDAY



La réponse du gouvernement Martens aux problèmes des travailleurs de l'acier en mars 1982 : le pouvoir fait donner sa police.

Aujourd'hui le gouvernement belge cherche à s'en prendre aux fonctionnaires en déclarant ouvertement qu'il faut réaliser 10 milliards de francs belges d'économies, essentiellement sur leurs salaires. Mais ce n'est pas la première fois qu'il s'en prend à cette catégorie de travailleurs, et à la classe ouvrière en général.

En décembre 1981, le gouvernement Martens, coalition des libéraux et des sociauxchrétiens (qui venait de succéder à un gouvernement de coalition des mêmes sociauxchrétiens avec les socialistes), avait annoncé un programme d'austérité prévoyant une réduction de 3 % de la masse salariale, la dénonciation du mécanisme automatique de réajustement des salaires par rapport au prix (« index »), un « assainissement » de la Sécurité sociale et une baisse importante des coûts de production des entreprises.

Pour réaliser ce programme, le gouvernement s'est fait voter par le Parlement, en janvier 1982, des pouvoirs spéciaux qui lui permettent notamment de réduire les salaires de façon autoritaire, « au cas où la compétitivité des sept principaux partenaires commerciaux serait à nouveau plus élevée que la compétitivité belge ».

Les 11 et 12 juin derniers, le gouvernement s'est d'ailleurs fait voter de nouveaux pouvoirs spéciaux, visant plus particulièrement à lui permettre de réaliser des économies dans les services publics.

Pourtant, au même moment, le gouvernement belge se montrait très généreux pour le patronat : réduction de l'impôt sur les sociétés, diminution de la TVA sur les constructions, les œuvres d'art et l'or. Et pendant que les travailleurs sont appelés à se serrer la ceinture, les capitalistes sont touchés, eux, par... l'amnistie fiscale. Tous ceux qui ont caché des capitaux au fisc doivent en effet être amnistiés et faire preuve de bonne volonté pour ressortir leur argent au grand jour et s'en servir pour investir à nouveau. Un député libéral, Robert Henrion, s'est fait l'avocat de cette mesure qui, a-t-il déclaré, « ne coûtera rien à l'Etat puisque les sommes qui seront investies auraient de

toute manière échappé au fisc »...

Le résultat de cette politique?

Pour les patrons, la compétitivité des entreprises s'est accrue et les profits augmentent (les bénéfices à l'exportation ont augmenté de quelque 15 % en 1982, d'après le Financial Times).

Par contre, pour les travailleurs belges, c'est la baisse du pouvoir d'achat. Les syndicats ont fait leurs comptes: pour 1982, les travailleurs ont perdu en moyenne l'équivalent d'un mois de salaire, et pour 1983 deux mois de salaire. Le chômage, lui, n'a pas été stoppé. Les patrons n'ont pas embauché, au contraire : 14,8 % de la population active est au chômage, soit plus de 500 000 travailleurs (chiffres de mars 1983), contre 13,1 % en 1982 et 11,1 % en 1981 (chiffres de l'OCDE). Pour comparaison, en France, ce taux était en 1982 de 8,3 %.

Et c'est le mécontentement accumulé depuis qui s'exprime aujourd'hui dans la grève.

Annie DESCHAMPS





Une barricade dans Bruxelles en mars 1982, après le coup de colère des sidérurgistes menacés par le chômage.

Les postiers se rebiffent

Depuis plus d'une semaine maintenant, des mouvements de grève ont lieu dans plusieurs centres de tri postal de la région parisienne et de quelques villes de province.

C'est la décision de l'administration des Postes de modifier profondément les horaires de travail dans les centres de tri, modification qui en particulier supprime pour les postiers de nombreux jours de congé et alourdit leur charge de travail, qui est à l'origine de ces grèves. Ces modifications, qui devaient intervenir à partir du 1er octobre prochain, ne sont de plus que la première étape de tout un plan de réorganisation de l'acheminement du courrier - plan mis à l'étude à l'époque du gouvernement Barre - et grâce auquel le ministère des PTT espère pouvoir faire des économies de personnel.

Pour faire face à un trafic postal sans cesse croissant, alors que le gouvernement a décidé de ne plus embaucher dans les services publics, l'idée de base de la réforme en cours est d'augmenter considérablement la quantité du courrier qui serait désormais acheminé en petite vitesse. C'est d'ailleurs pour inciter plus d'usagers (notamment les entreprises) à expédier leur courrier en petite vitesse (lettres à 1,60 F)

que le gouvernement a en juin dernier augmenté l'écart entre les deux tarifs de lettres. Le ministère espère que le pourcentage de courrier qu'il faut acheminer rapidement (lettres à 2 F) tombera à 30 %, alors qu'il représentait jusqu'à présent les deux tiers du courrier total. Ceci permettrait à l'administration de faire des économies de personnel, à condition de modifier en con- Quand, du fait de la grève, le courrier s'accumule. séquence les horaires de travail, puisque cela permet de réduire le travail du dimanche et celui des nuits.

Première mesure concernant les employés: le ministère compte supprimer au maximum le travail du dimanche. Les heures de travail le dimanche comptant double, elles sont compensées par des iours de repos supplémentaires. Ce sont ces jours de repos que l'administration donc récupèrerait.

C'est cela qui a le plus suscité le mécontentement des postiers. Surtout qu'en ce qui concerne les centres de tri parisiens, un grand nombre de ceux qui y travaillent sont de jeunes postiers originaires de province, nommés automatiquement dans la région parisienne pendant leurs premières années de service: ils comptent sur ces jours de congés pour pouvoir rentrer de temps à autre chez eux.

Cette réorganisation ne



se limite pas d'ailleurs à ce problème des dimanches et touche de facon très diverse les postiers, selon le centre où ils sont, la brigade où ils travaillent. En particulier la situation est différente entre les centres de tri des gares et les centres de tri de banlieue.

Cette diversité des conséquences de la réorganisation, selon les centres ou les services, explique aussi en partie la diversité des réactions des employés. Mais c'est pour tous que, d'une façon ou d'une autre, ce projet entraînera un temps de travail globalement plus lourd ou des horaires plus incommodes. Dans la mise en application de son projet, le ministère comptait procéder par étapes. Il ne s'attendait peutêtre pas à avoir, dès l'annonce des premières mesures, une réaction du personnel.



Le travail a repris au centre de tri postal PLM, gare de Lyon à Paris, mardi 20 septembre, après 6 jours d'une grève reconduite de 24 heures en 24 heures qui a touché les brigades et services affectés au tri du courrier à proprement parler. En effet, sur les 2000, employés dépendant de ce centre de tri, ne se sentent pas encore directement concernés les 700 « ambulants », qui trient le courrier dans les trains, et les 700 autres qui travaillent au Transbordement des sacs postaux entre les trains et le tri. Ces derniers ne savaient pas encore précisément comment ils seraient touchés par le plan de réorganisation.

Depuis le mercredi 14, première journée de la grève, les effectifs des grévistes ont fluctué selon les jours et les services. De 97 % le premier jour, ils sont tombés à moins de 50 % la veille de la reprise.

Le mécontentement en face de la perspective de la suppression des congés liés au travail du week-end était bien réel. Ainsi, alors que la direction de la CGT proposait systématiquement de ne faire qu'une heure de débrayage chaque jour, pour préparer une semaine d'action qu'elle a prévue du 23 septembre au 1er octobre, la majorité des grévistes présents aux assemblées générales de chaque brigade le jeudi 25 a reconduit la grève pour 24 heures.

Dans le même temps, on apprenait que d'autres centres se mettaient aussi en grève, notamment le centre de tri Montparnasse, facteur encourageant pour les grévistes.

Si bien que le lendemain, vendredi 16, la brigade qui prenait le service à 6 heures du matin décidait de reconduire la grève pour la journée, tout en sachant que du même coup, en

ce qui la concernait, elle perdait la paye du week-end.

C'est ce même jour que nous avons eu connaissance des propositions faites par la direction pour l'ensemble des trisparisiens, à la suite de négociations menées la veille dans le plus grand secret avec les dirigeants CFDT. Ces propositions, qui reviendraient à rétablir grosso modo pour moitié le travail du dimanche et des nuits du week-end, donc les repos compensateurs correspondants, constituent un recul de la part de l'administration, même si elles ne sont assorties d'aucune garantie, et même si elles ne concernent pas tous les employés.

La majorité de la brigade de l'après-midi a néanmoins décidé de faire aussi sa journée de grève, en ayant conscience que c'était aux assemblées générales du lundi suivant que la prolongation ou non du mouvement se déciderait.

Ce lundi 19 septembre, alors que la direction régionale CFDT mettait à son actif ce qui avait été obtenu et que la CGT s'était retirée du mouvement depuis le samedi, la participation aux AG comme à la grève diminuait nettement. Les employés déploraient vivement la division syndicale; d'autres reprochaient aux dirigeants CGT de s'en tenir à leur heure de débrayage, refusant de s'incliner devant les votes majoritaires.

Mais la combativité des grévistes avait baissé, le recul partiel de la direction apportant une certaine satisfaction.

Aussi n'y eut-il qu'une trentaine de partisans pour continuer la grève le mardi 20, sur l'ensemble des deux brigades de jour (soit 200 à 250 personnes au total). Nous avons donc repris le travail.

Dans l'ensemble, nous ne sommes pas mécontents d'avoir ainsi « marqué le coup » devant la première tentative de mise en application du plan de réorganisation. Personne ne se fait d'illusions sur les satisfactions obtenues, on sait que l'administration n'a fait que différer en partie ses projets.

Mais il est tout de même bon et positif qu'elle ait rencontré dès sa première tentative une franche réaction de la part des employés des tris.

Correspondant LO



Depuis plusieurs semaines, tout le monde discutait du plan de restructuration qui doit entrer en application le 4 octobre. Déjà quelques débrayages avaient eu lieu au Transbordement, en nuit. Mais c'est à l'heure mensuelle d'information organisée par la CFDT le jeudi 15 au matin qu'une trentaine de postiers (sur 60 présents) se prononça pour la grève le lendemain. Nous

avions appris que le centre de et FO, signent en commun un tri voisin du PLM était en grève depuis la veille. Et l'après-midi nous sommes allés à une doucamarades du PLM.

En fait la grève fut décidée le soir même, à l'initiative des travailleurs des services de nuit, en salles, et suivie à environ 50 % (sur 140). Le lendemain, vendredi 16, il y eut près de 30 % de grévistes en matinée et en après-midi (sur un effectif de 120 à chaque fois). Dans l'après-midi nous sommes passés à une quinzaine dans les différents services pour discuter avec les collègues restés au travail. L'ambiance était plutôt à l'expectative, beaucoup attandant ce qui allait se passer au retour du week-end.

Le lundi matin, la trentaine de grévistes s'est réunie pour discuter de la suite du mouvement. Beaucoup auraient aimé que les trois syndicats présents à la réunion, CGT, CFDT

tract appelant à l'extension de la grève. Mais la CGT voulait s'en tenir à des débrayages zaine manifester avec nos service par service et prétextait un désaccord de fond avec les autres syndicats pour refuser de s'associer à la grève. Du coup, le tract fut signé « l'assemblée des grévistes » et distribué à l'entrée de la brigade de l'après-midi. Mais à l'assemblée il n'y eut que 15 présents de cette brigade et la quasitotalité reprit le travail. Nous avons donné rendez-vous aux camarades des deux brigades pour le lendemain à midi, afin de faire le bilan de notre mou-

> A cette réunion de mardi midi, nous nous sommes retrouvés à une trentaine. Nous étions tous bien d'accord que nous avions eu raison de marquer le coup face à cette attaque de l'administration.



Neuf jours de grève

Au centre de tri de la gare Montparnasse, le mécontentement se manifestait par des grèves dans différents services, dès le mercredi 13 septembre. Le nombre de grévistes chaque jour a été de l'ordre de 120 ce qui représente, sur l'ensemble du centre de tri, un peu plus d'un quart des agents et préposés, et le mécontentement était général.

Les principaux services en grève sont le transbordement, c'est-à-dire celui où sont chargés et déchargés les sacs de courrier, et quatre brigades des salles de tri sur six. L'entrée du centre a été bloquée aux camions chaque jour aux heures de pointe de l'aprèsmidi.

La CFDT a appelé dès le début du mouvement à la grève et FO défendait la grève illimitée. Quant à la CGT, après avoir soutenu le mouvement pendant deux jours, elle s'est ensuite opposée à la grève reconductible de 24 heures, appelant alors à des débrayages d'une heure. Son objectif étant d'attendre la journée d'action programmée par sa fédération le mardi 27 septembre.

C'est ainsi que le lundi 19 septembre au cours de l'assemblée générale de l'équipe de nuit qui s'est tenue à 20 heures, la CGT s'opposa ouvertement à 24 heures de grève, ne proposant qu'une heure de brayage. Dans une certaine confusion, elle fit voter par une partie de la brigade une heure d'arrêt de travail alors qu'une autre partie presque équivalente se prononçait pour la nuit entière. La CGT a appelé alors tout le monde à reprendre le travail après une heure d'arrêt et a quitté l'assemblée en essayant d'entraîner derrière elle le maximum de monde. Mais en réaction à cette attitude de la CGT et pour que le mouvement soit mené démocratiquement, les grévistes présents, de nuit et de jour, votèrent alors le principe d'un comité de grève. Huit personnes se proposant furent élues. Le lendemain, les grévistes des brigades de jour ont élu

des représentants au comité de grève, celui-ci fut composé alors de 19 membres syndiqués et non syndiqués.

Mardi 20 septembre, la grève était reconduite en jour, par le même nombre de grévistes que la veille et en nuit ce ne fut qu'une dizaine de personnes qui arrêtèrent totalement le travail. Quant au comité de grève, il se fixait pour tâche de préparer les AG, de les tenir, tout en essayant d'élargir le mouvement en appelant ceux qui n'étaient pas partis en grève à rejoindre les autres. Mercredi 21 septembre, les équipes de jour reconduisaient la grève avec une petite baisse d'effectifs et se posaient la question de continuer en fonction de l'attitude de l'équipe de nuit. A l'assemblée de 20 heures, la brigade de nuit, qui n'était plus la même que celle de la veille, composée d'une soixantaine de personnes, décidait, à l'appel du comité de grève et de la CFDT influente dans cette brigade-là, de faire grève toute la nuit. Un peu plus tard dans la soirée, des grévistes retardèrent le départ des wagons postaux en partance pour la Bretagne sud.

A l'heure où nous écrivons, la suite du mouvement dépend de l'attitude que prendront les préposés lors de l'assemblée qui doit se tenir jeudi 22 septembre à 17 heures. Ceux de la nuit en tout cas avaient la ferme résolution de poursuivre au moins une nuit.

Au tri Montparnasse, la grève est donc minoritaire, mais ceux qui sont en grève tiennent à marquer le coup contre le plan Mexandeau.

Correspondant LO



PTT: quand ça ne tourne plus rond.

Au Centre de tri automatique de Créteil

Nous sommes touchés par la reorganisation, mais pas exactement de la même façon que nos camarades des bureaux-gares parisiens. Principalement parce qu'il n'y a qu'un service minimum le dimanche. Aussi le problème des repos compensateurs concerne moins de monde dans les brigades de jour. Mais le projet de réorganisation prévoit des modifications d'horaire qui entraînent, entre autres, un départ plus tardif le soir (20 h 30 au lieu de 19 h 45). Et il faudrait venir travailler un samedi après-midi par mois au lieu d'un tous les deux mois.

Quant aux brigades de nuit, même si elles ne travaillent qu'à 50 % de l'effectif le week-end, elles se voient comme les centres parisiens supprimer la possibilité de cumuler les repos compensateurs.

Face à cela, les postiers de Créteil ont débrayé le jeudi 15 à plus de 80 % pendant une demi-vacation. Lundi, une bonne partie du personnel a voulu aller plus loin que ce premier mouvement de protestation en se mettant en grève de 24 heures reconductibles. Pour les grévistes, avec l'espoir que la grève touchant d'autres centres de tri allait s'amplifier, il s'agissait de montrer à l'administration que nous n'étions pas prêts à nous laisser faire.

Jusqu'à mardi 20 septembre, la CGT appelait à ne faire grève que des demivacations, alors que la CFDT et FO étaient pour continuer la grève de 24 heures reconductibles. Mardi soir, les responsables CGT ont annoncé qu'ils se ralliaient à la majorité des grévistes en participant à la grève de 24 heures, tout en déclarant qu'ils ne seraient pas responsables de l'échec éventuel d'une forme d'action qu'ils n'approuvaient pas.

Les grévistes, eux, n'ont pas ces réserves et mercredi la grève continuait, réunissant plus de 50 % de l'effectif du centre dont les trois quarts de la brigade de nuit qui était de service, et était à nouveau reconduite jeudi.

Renault Saint-Ouen

Les travailleurs ont boycotté la cantine

Le 15 septembre, la SORESCO (filiale de la Régie et gestionnaire de la cantine) augmentait ses tarifs de 4,5 %, ce qui faisait 9 % pour l'année alors que nos salaires n'ont eu que 4,5 %. Comme la qualité de la nourriture se dégradait depuis longtemps, la dernière hausse des prix a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Des travailleurs, parmi lesquels un militant de Lutte Ouvrière et des syndiqués CFDT, prennent l'initiative de boycotter la cantine.

Vendredi le boycott est décidé pour le service de 13 heures. Sans tract, ni affiche, le mot d'ordre circule parmi les travailleurs concernés.

A la cantine, c'est le désert; il n'y a que quelques chefs, quelques irréductibles et... les délégués CGT, tous à la même table, le nez dans leur assiette. L'aprèsmidi, il y a de l'ambiance dans l'atelier et certains ont les oreilles qui sifflent.

Après ce succès, la décision est prise de boycotter mardi au service de 12 h et en équipe du soir.

Pour le service de midi, pas de problème : la consigne circule et la très grosse majorité des travailleurs est d'accord. Pour l'équipe du soir, c'est plus difficile : les tenants du boycott tournant dans un sens, les délégués CGT tournant dans l'autre, mais même dans cette équipe, le boycott est un grand succès.

Lundi la CGT se réveille et envoie une lettre à la direction pour demander « une discussion » entre les syndicats, la direction et les consommateurs. De plus, dans un tract intitulé « Restauration : l'intolérable », la CGT considère que « les travailleurs de ce pays ont gagné depuis longtemps le droit de ne plus s'exprimer d'une façon clandestine, mais bien au contraire, à travers leurs organisations syndicales d'être force de proposition et de lutte organisée ».

Toujours est-il que mardi, des consomma-

teurs « clandestins » portent une lettre à la direction, au chef cuisto et à la SORESCO. A la SORESCO, nous demandons à voir le responsable pour St-Ouen... et nous sommes reçus. Nous lui remettons une lettre demandant l'annulation de la hausse et l'amélio ration de la qualité des repas, lettre signée par des travailleurs de tous les secteurs de l'atelier. Rendez-vous est pris pour mercredi à St-Ouen.

A St-Ouen, un comité d'accueil attendait le représentant de la SORESCO. Il y avait des travailleurs de différents secteurs de l'atelier, et même des militants de la CGT. Pour ce qui est des prix, il n'a pas été question d'en discuter « les prix sont faits par la direction générale, impossible d'y toucher ». Nous lui avons alors expliqué que nous en avions assez de manger des frites cuites dans l'huile de vidange et baignant dans la vinaigrette de la salade, ou du rosbeef qui nage dans une sauce à laquelle on ne peut donner de nom, etc.

Après une heure de discussion, nous avons reçu un tas de promesses d'améliorations mais qu'il faudrait trois semaines pour tout mettre en ordre. Nous avons donc décidé de suspendre le mouvement mais à la SORESCO ils ont été prévenus: « Les deux boycotts étaient des avertissements. Si les promesses ne sont pas tenues, emploierons nous d'autres moyens et cela vous coutera cher. »

Dès mercredi midi, des petits, tout petits changements ont déjà eu lieu: la salade est servie à part dans des bols et chacun fait son assaisonnement. Dans des bacs réfrigérés, il y a de la vinaigrette, de la mayonnaise, des oignons, du persil... Bref les boycotteurs « clandestins » sont contents. Les seuls à rire jaune sont ceux qui ont mangé pendant le mouvement, ceux-là continuent à manger... la soupe à la grimace. Une affaire à suivre.

Contre les licenciements les syndicats durcissent l'action

Depuis le 12 juillet, la procédure de licenciement de 595 travailleurs de Massey-Ferguson à Marquette (dont l'effectif actuel est de plus de 2000 personnes) est engagée. Durant le mois de juillet, quelques centaines de travailleurs ont participé à plusieurs débrayages et manifestations.

Les syndicats ont pris des contacts avec le ministre de l'Industrie, auprès des députés de la majorité. Mais de ce côté, la direction n'a aucun souci à se faire, car le gouvernement a accordé un plan de financement de plusieurs dizaines de milliards de centimes, tout en laissant les mains libres à la direction Massey pour réduire les effectifs de 1 000 personnes.

A la rentrée de septembre, les travailleurs reprennent le travail après quatre semaines de congés et quatre semaines de chômage partiel pour plusieurs centaines d'entre eux. Les syndicats organisent des réunions d'atelier où les travailleurs viennent nombreux, mais se contentent d'écouter les discours des délégués.

Le jeudi 15 septembre, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et CGC appelle à une assemblée générale, avec des débrayages de deux heures, et défile dans les ateliers. Plus de 400 travailleurs participent à ce débrayage; lors de la prise de parole, l'orateur de la CGT commente la réunion au ministère de l'Industrie, qui a reçu les dirigeants syndicaux. En effet, les membres du cabinet de Fabius ont montré ouvertecamp de la direction. Ensuite, il appelle les travailleurs à durcir la lutte en disant notamment : « Mieux vaut une minorité de travailleurs décidés que 2000 nouilles »!

Le vendredi matin, les travailleurs qui arrivent à l'usine se retrouvent devant des portes bloquées avec des bacs de pièces, des moissonneuses batteuses en travers de la route et des petites barricades de

Depuis 3 heures du matin, environ 80 travailleurs, essentiellement militants CGT et CFDT, ont effectué ce travail de blocage de l'usine. Pour eux, il n'v a pas d'autre issue pour faire reculer la direction sur les licenciements. L'ensemble des travailleurs n'a pas

ment qu'ils étaient dans le été consulté, aucun vote n'a eu lieu: le blocage de l'usine a été décrété par une minorité. La plupart des ouvriers restent dans les bus, et retournent chez eux. D'autres traînent autour des portes, puis s'en vont au bout de quelques heures. Environ 150 travailleurs approuvent cette action « dure » en restant aux por-

> Depuis vendredi 16, c'est le même scénario. Les portes sont toujours bloquées. Une centaine de travailleurs participent aux actions du type « opération escargot » sur l'autoroute Paris-Lille, manifestent devant la mairie de Lille, organisent un péage gratuit pour les automobilistes.

La direction s'est contentée de faire un constat d'huissier. Les cadres et la

maîtrise et les employés viennent tous les matins et retournent chez eux. Les ouvriers ne se déplacent même plus, les bus sont vides. Ils attendent chez eux. Mais un fait certain : ils ne comprennent pas les syndicats qui, au mois de juillet, reprochaient aux ouvriers décidés qu'il ne fallait pas « faire les révolutionnaires et tout casser ». Aujourd'hui, ils disent le contraire alors que le climat n'y est pas.

Pour le moment, les travailleurs acceptent la grève décrétée par les syndicats, car bien sûr ils savent qu'on ne peut pas rester sans réagir devant les licenciements. Mais encore faut-il être le plus nombreux possible pour se battre!

Correspondant LO

Metz: Moyeuvre-Grande

Les mineurs de fer contre les suppressions d'emploi

Lundi 12 septembre, les mineurs de Pérotin ont occupé la mairie de Moyeuvre Grande. En effet, après la fermeture des mines de fer d'Aumetz et d'Algrange, la société Lormines (filiale à 100 % de Sacilor) vient d'annoncer la suppression de 150 emplois (sur 515) à la mine de Moyeuvre.

On est loin des promesses de Mitterrand qui, au cours de son voyage en Lorraine en octobre 1981, assurait que les mines de fer seraient maintenues en activité.

Les 150 suppressions d'emplois prévues se traduiront par 50 mutations et 100 départs en pré-retraite. Ainsi des mineurs qui ont trente ans de service au fond, âgés de 44 à 47 ans et qui ont pour la plupart encore des enfants à charge, vont se retrouver avec 3 300 F pour vivre par mois et complémentaire.

Déjà depuis plusieurs années le chômage partiel est continuel (six jours par mois, les pertes de salaires vont de 500 à 800 F).

C'est donc pour s'opposer à ces nouvelles mesures que les mineurs ont décidé d'occuper la mairie de Moyeuvre. Drouin, le maire socialiste fit alors savoir qu'une réunion extraordinaire du conseil municipal se tiendrait le jeudi suivant sur le carreau même de la mine à Pérotin.

Cette réunion à laquelle assistaient une cinquantaine de mineurs a surtout été l'occasion pour l'actuel maire PS et l'ancien maire PC (Depiétri) de se battre à coup de motion et de se livrer à une joute oratoire.

Drouin ayant affirmé sa désapprobation des mesures

perdront gros sur leur retraite prises par Sacilor, Depiétri lui reprocha de « porter deux cas-quettes »: l'une avec les mineurs, l'autre avec le gouvernement. Drouin, bien sûr, lui renvoya la balle en demandant ce que faisait Ralite ministre de l'Emploi. Ce petit match a vite lassé les mineurs qui se demandaient ce qu'ils étaient venus faire là et avaient nettement l'impression que leur problème était la seule chose dont personne ne se préoccupait. Le délégué CGT des mineurs le fit d'ailleurs remarquer en disant : Vous auriez pu vous mettre d'accord avant de venir »...

Rien n'est réglé donc pour les mineurs de fer. Tout ce qu'ils ont pu voir dans cette réunion, c'est que ce n'est pas en comptant sur les politiciens qu'ils arriveront à se faire

Correspondant LO

Chèques Postaux Marseille

Contre les intérêts de boutique

Au centre de Chèques postaux de Marseille, nous travaillons un samedi sur quatre. La direction envisage de supprimer un samedi travaillé sur deux, ce qui reviendrait à travailler un samedi sur huit. Mais comme elle ne peut envisager de faire le moindre cadeau, elle veut nous faire récupérer ce samedi libre dans la semaine ou en prolongeant la vacation du samedi travaillé. La plupart d'entre nous ne veulent pas entendre parler de récupérer. Certaines même préfèrent encore travailler le samedi que voir la journée allongée, car cela pose des problèmes pour les trans-

ports, pour aller chercher les enfants, etc.

Quand on sait en outre que des postes doivent être supprimés parce que des services ont été modernisés, la mesquinerie de la direction paraît encore plus choquante.

Une première négociation entre les syndicats et la direction à propos de ce samedi a eu lieu le 7 septembre. Une seconde négociation doit avoir lieu le 20.

Avant la première négociation, la CGT avait fait passer une pétition remise le 7 à la direction. Elle a organisé une réunion pour deux services, les SAGEM et les TO, pour dire qu'elle voulait demander le samedi sans récupération. Des militants de la CFDT ont dit qu'ils avaient la même revendication et proposé d'y aller ensemble.

La CGT a refusé...

Du coup, une partie des employées présentes se sont mises en colère disant en termes énergiques qu'elles ne signeraient de pétition des syndicats que quand ils se seraient mis d'accord.

Et plutôt que d'attendre trop lontemps un accord peu probable, aux SAGEM, elles ont préféré faire ellesmêmes leur pétition qui a été aussitôt portée à la direction du centre.

Puis elles ont discuté entre elles des actions à prévoir d'ici la négociation du 20.

Correspondant LO

Hôpital Beaujon (Clichy)

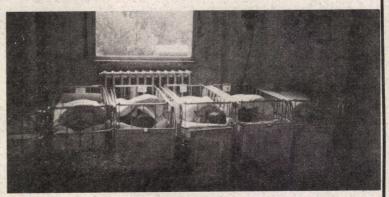
Alertez les bébés!

A l'hôpital Beaujon, le service de maternité devait être rénové depuis une dizaine d'années. On aurait pu attendre que les lits soient déménagés dans une autre partie de l'hôpital. Mais non, la moitié du service a été fermée et dans l'autre moitié. c'est l'entassement de lits et de matériel, dans des conditions dignes du Moyen

Il n'y a pas encore deux malades par lit mais... ce n'est guère mieux. Deux chambres servent de salles d'accouchement. Le bureau des sages-femmes est installé dans le couloir central du service et cette partie n'est isolée que par des rideaux. La lingerie a été installée dans la biberonnerie, et les biberons y sont préparés à côté des piles de linge propre alors que la manipulation du linge produit de la poussière de tissu. Un sanitaire a été réservé pour le linge sale.

Dans une même salle, se trouvent les femmes enceintes et celles qui ont accouché. Par moment des femmes qui viennent pour subir une Interruption Volontaire de Grossesse se trouvent hospitalisées avec ces dernières.

Les femmes qui ont accouché ne restent que trois jours hospitalisées. Leur enfant reste à l'hôpital et celles qui ont des soins à faire reviennent. Si bien que les infirmières ont double travail: elles s'occupent des



Des conditions propices à une épidémie.

femmes hospitalisées et de celles qui reviennent.

Quant aux bébés, leurs berceaux sont serrés les uns contre les autres au mépris de toute hygiène et de toute sécurité.

On suppose que le chef de service et le directeur qui sont responsables de cette pagaille ne laisseraient pas une de leurs proches accoucher dans ces conditions.

Trois jours de grève contre les sanctions

Au cours de l'été dernier, plusieurs agents de conduite du dépôt de Paris-Sud-Ouest avaient été « descendus de machine », certains envoyés en visite médicale et en visite psychotechnique, pour avoir commis des fautes de sécurité sur le réseau banlieue (ligne C du RER). Ils devaient en outre attendre, début septembre, l'entrée en vigueur du nouveau barême des sanctions de la SNCF. Bilan: 5 mises à pied, dont deux avec sursis.

Rapidement, l'un des conducteurs sanctionnés fait circuler, avec l'aide d'une dizaine de ses camarades, une motion. 400 signatures sont recueillies en 3 jours. Les signataires menacent la direction de faire grève si la mise à pied n'est pas retirée. Cette sanction leur paraît inadmissible pour une simple faute professionnelle.

De son côté, la CFDT appelait les cheminots du dépôt et des annexes à se réunir. La CGT, elle, dénonçait par tract les « quelques incendiaires » qui veulent « détourner notre attention des grands rendezvous de cette fin d'année (élection du 19 octobre, CE, DP, CHS à la SNCF) ».

LA CGT LANCE L'APPEL A LA GREVE...

Et puis brusquement, dans la soirée du lundi 12 septembre, la CGT colle des appels à démarrer la grève, mercredi 0 heure. La CFDT décide de se rallier à cet appel, qui ne fait donc pas l'objet de préavis.

L'assemblée générale des grévistes, ce mercredi à 10 h,

est déjà houleuse. La CGT affirme d'emblée qu'il ne s'agit « que de marquer le coup ». Elle se félicite de la force du mouvement (il y a en effet plus de 80 % de grévistes, mais seulement 20 ou 30 % sont présents en AG). Et surtout, elle fixe tout de suite la reprise du travail : ce sera jeudi midi.

Mais des cheminots affirment qu'ils ne sont pas d'accord, que c'est à eux de décider. Et ils imposent que le lendemain une nouvelle assemblée générale se tiendra et que c'est là que se prendra la décision d'arrêter ou de poursuivre.

La CGT tente aussi de s'opposer aux grévistes qui veulent aller en délégation au directeur de Région. Mais elle ne parviendra à imposer sa volonté que dans les annexes (Juvisy, Brétigny, Invalides). Mais à Paris, c'est à près de 70 que la délégation va se rendre à la Région.

... ET PRETEND AU MONOPOLE DES DECISIONS

Jeudi, à l'AG de 10 h, les responsables CGT décident de quitter l'assemblée générale des grévistes et appellent les syndiqués CGT à les suivre. Beaucoup hésitent, quelquesuns même refusent. Finalement l'assemblée générale décide de se tenir au même endroit que la « réunion des syndiqués » CGT.

A nouveau, les responsables CGT veulent fixer eux-mêmes la reprise: ce sera vendredi 6 heures. Et ils rajoutent, forts de l'expérience de la veille: « Il n'est pas question de voter là dessus. La CGT a appelé à la

grève quand elle l'a voulu, elle appelle à la reprise quand elle veut! ». Mais un cheminot propose de voter la reconduction jusqu'à une nouvelle assemblée générale, le lendemain vendredi 10 h: 52 mains se lèvent, 3 s'abstiennent. Les responsables CGT ont refusé de voter. Dédaignant le vote des grévistes, ils s'en vont coller des affichettes appellant à la reprise, comme ils l'ont décidé, à 6 h.

Vendredi, compte tenu du pourcentage recensé (20 % de grévistes chez les roulants), l'AG qui se tient à 10 h décide d'arrêter la grève ce jour-là, 16 h.

Ainsi, les roulants ont montré qu'ils pouvaient, quand ils le voulaient, s'opposer haut et fort aux coups bas de la direction SNCF. Celle-ci n'est pas revenue sur les sanctions, mais la grève lui a coûté la paralysie quasi complète du trafic banlieue Austerlitz pendant près de 3 jours.

Les grévistes n'avaient sans doute pas cette fois l'intention d'aller plus loin que ce que proposaient les responsables syndicaux: « marquer le coup ». Mais ils ont vu de près que ces responsables voulaient non pas être au service des travailleurs, mais que ceux-ci soient à leurs ordres. Cette fois ils se sont cassé le nez

Correspondant LO

Petit historique des sanctions

Jusqu'en 1971, année de réforme des structures de la SNCF, les barêmes des sanctions étaient différents d'un arrondissement à l'autre, d'une région à l'autre. C'est en 1972 qu'était mis en place un barême unique applicable au niveau national.

Ce 7 septembre 1983, le nouveau barême vient de paraître. Rien n'est changé au répertoire des motifs de sanctions. Simplement, on a retiré les retenues sur salaire, qui restaient d'un usage courant à la SNCF. A la place, on trouve des mises à pied, sur la base d'un jour de mise à pied, au lieu de 1/24° de retenue sur la prime de fin d'année (celle-ci valant un treizième mois sans primes).

La sanction financière demeure, puisqu'un jour de mise à pied n'est pas payé. Elle est même augmentée, car le calcul se fait désormais primes incluses. En fait d'« aligner » la SNCF sur l'industrie privée, où les mises à pied sont tout de même réservées aux fautes « graves », on peut s'attendre à voir des centaines de cheminots être mis à pied chaque année, en vertu de ce barême « nouvelle SNCF ».

Les sanctions et l'absence de sécurité

L'un des cheminots sanctionnés au dépôt de Paris-Sud-Ouest avait dépassé de quelques mètres un signal d'arrêt, oubliant après un arrêt en gare un signal d'avertissement observé auparavant : il a été « descendu de machine » pour une durée de quinze jours et mis à pied d'une journée.

Sur le réseau banlieue en particulier, la cadence de travail, la fréquence des signaux rencontrés, la multiplication des tâches avec les arrêts en gare répétés, nécessitent une tension permanente. Et la SNCF, qui n'a par exemple jamais accepté de faire bénéficier cette catégorie du personnel d'un minimum de régularité dans les horaires de travail, attend chaque conducteur au tournant, un « mouchard » installé sur chaque locomotive enregistrant la moindre faute, un écart par rapport à la vitesse tolérée, ou même l'oubli de « vigiler » chaque fois qu'on rencontre un signal, fût-il au jaune, et il faut en plus réarmer toutes les soixante secondes le système de veille automatique (VACMA).

C'est ce système de haute surveillance des conducteurs qui permet à la SNCF de désigner un lampiste en cas d'incident. Mais les solutions techniques, qui devraient pallier une défaillance humaine toujours possible, sont loin d'être toujours mises en œuvre. Ainsi, l'arrêt automatique d'un train après un signal au rouge, cela serait tout à fait réalisable techniquement. Seulement voilà, c'est coûteux.

Ce serait pourtant une solution plus sûre qu'une menace de sanction...

Tordu

Ne plus tricoter sur les chaînes, c'est la rengaine en ce moment au GAC A.

Le tricot n'est pas interdit pendant les pauses, mais il l'est en dehors... Voilà la dernière qui vient de sortir!

L'instigateur de cette idée ne va pas jusqu'à nous expliquer comment nous faisions pour monter des cuisinières et tricoter en même temps?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière CEPEM Saint-Jean-de-la-Ruelle

Crise de panique

Dernièrement, avant la visite du P-DG, on a vu des chefs, style costume-cravate, se baisser pour ramasser des chiffons. Comme quoi la peur, faute de donner des ailes, donne au moins des bras.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière SNECMA Corbeil

Folie douce

Sans doute en mal de sortie culturelle, le CE subventionne prochainement une soirée aux Folies Bergères.

Les responsables du CE avaient-ils des dépliants publicitaires sous les yeux quand ils ont décidé pareille folie?

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Sacilor Gandrange-Rombas

Un vol qui coûte cher

De retour de La Réunion, une collègue vient d'avoir une demande d'explication et s'est vu retirer deux jours de congés. Pour faute grave, pensez donc!

L'avion qui devait la reconduire en France est tombé en panne au moment du départ, et cela a retardé sa prise de service de deux jours.

Bien qu'elle ait fait prévenir le bureau de cette panne par Air France et qu'elle ait fourni une justification, l'administration locale maintient la sanction. Aux PTT, un vol déclaré

Echos des entreprises

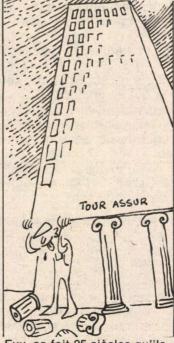
pour un vol retardé. Extrait du bulletin Lutte Ouvrière PTT Paris 18°

Les grecs de l'antiquité pourraient rigoler

Drôle de surprise l'autre jour à la cantine. Une colonne de délimitation du passage s'est tout à coup écroulée, sans crier gare. La personne assise à la table la plus proche l'a reçue sur l'épaule. Heureusement, la colonne étant en matériau assez léger, il y a eu plus de peur que de mal.

Si, à peine 10 ans après sa construction, la tour commence à tomber en morceaux, ça promet!

Les bâtisseurs de la Défense auraient dû prendre exemple chez les Grecs.

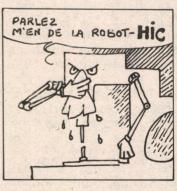


Eux, ça fait 25 siècles qu'ils ont construit l'Acropole, et les colonnes tiennent toujours.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière UAP Tour-Assur.

Tout le monde

peut être fatigué



Le robot du 38 a-t-il été vacciné contre la grippe? En tout cas, cela ne l'a pas empêché de tomber en panne.

Est-ce le contact avec les chefs et les cadences qu'on lui impose qui ne lui ont pas réussi? Pour lui comme pour nous, le travail, ce n'est pas la santé!

Reste à savoir si la direction ne va pas lui envoyer un médecin de contrôle pour vérifier s'il est vraiment en panne.

Extrait du bulletin Lutte ouvrière Renault Billancourt



Ce sont près de 30 millions de touristes des pays industrialisés d'Occident, qui, consomme en moyenne 300 gêner le tourisme de safari, chaque année, vont passer leurs vacances dans les pays du Tiers Monde. Attirés par le

resque, l'aventure... dans les hôtels grand confort des chaînes internationales avec bars, salons, piscines, saunas, tennis, etc., etc. Les mêmes hôtels du reste qu'ils quittent ou qu'ils pouraient trouver auprès des aéroports de Londres, Paris, Francfort, ou New York. Mais cette industrie qui s'est considérablement développée ces dernières années dans certains Etats d'Afrique, d'Amérique Latine ou d'Asie, n'a-t-elle pas bénéficié aux pays d'accueil qui ont misé sur le tourisme pour développer leur économie ? En partie oui. En Tunisie par exemple, les recettes touristiques, en constante augmentation, repré-

soleil garanti, les plages de sable doré, un exotisme vanté sur catalogues, des millions de

bourgeois, grands, moyens ou petits, voire des travailleurs, se précipitent vers le pitto-

sentant actuellement plus de 7 % du Produit National Brut. Mais le tourisme, s'il amène parfois d'importantes rentrées en devises dans les caisses de l'Etat et dans les poches de certains privilégiés locaux, engendre aussi de nombreuses dépenses, des désavantages et des nuisances pour une partie importante de la population de ces pays. La plupart des exemples que nous citons concernent la Tunisie mais on les retrouve

d'autres pays.

Durant les années soixante, les principales zones touristiques ont été aménagées dans ce pays, à Hammamet, Nabeul, Monastir ou Sousse, Djerba. Si les investissements touristiques furent, la plupart du temps, financés par des capitaux privés étrangers (Hilton, ITT, Krupp, Rotschild, Wagons-Lits ou Thomson qui a construit à Monastir trois tours comprenant 2 100 lits), c'est l'Etat tunisien qui a pris en charge les coûts relatifs aux infrastructures: aéroports, routes, canalisations d'eau, électricité, aménagement des plages, ainsi que ceux des services publics offerts aux touristes: poste, télécommunications, protections sanitaires... et pour ce faire 60 % des produits et équipements nécessaires furent importés. D'autre part l'Etat fit aussi de nombreux « gestes » pour encourager les promoteurs étrangers. Des avantages leur sont fréquemment accordés notamment sous la forme d'exonérations ou de réductions d'impôts, taxes ou droits et d'aides financières prenant la forme de participation aux campagnes de promotion et de publicité, d'aides aux organismes de transports aériens ou terrestres, etc... Même situation dans bien d'autres pays dont le Sénégal où en 1974 le code des investissements a été

remanié en vue d'encourager, par le biais d'avantages considérables, les investisseurs touristiques à investir encore plus dans le pays.

Et dans le même temps les professionnels du tourisme ont tout loisir de rapatrier la plus grande partie de leurs bénéfices dans les pays riches de l'Occident.

Les dépenses nécessaires aux divers investissements ne sont pas les seules qui incombent aux pays pauvres. Ceux-ci doivent aussi importer de nombreux produits de consommation pour les touristes dont essentiellement la viande, les produits laitiers ainsi que les boissons.

Par bien des aspects, le développement du tourisme s'accompagne de mesures défavorables à la population. Non seulement celle-ci ne bénéficie pas dans sa plus grande majorité, des investissements consentis par leur Etat: à Hammamet par exemple, si un réseau d'égouts a été installé pour les hôtels, aucune installation de ce genre n'a par contre été faite dans la vieille ville; mais surtout la construction des complexes touristiques ne se fait pas dans des zones désertes. Ainsi l'installation des 250 hôtels qui jalonnent la côte est, de Tunis à Djerba, a conduit à

· l'expropriation des paysans. A Sousse-Nord, 1 500 petits maraîchers ont été expulsés avec une indemnisation dérisoire.

Mais il n'y a pas que la terre que les capitalistes du tourisme confisquent. L'eau, à Sousse, est d'abord pour les hôtels : un touriste litres d'eau par jour, 10 fois plus que la moyenne des habitants. Le barrage Nebhana, destiné à l'origine à alimenter en eau les cultures de primeurs de la région, est surtout utilisé par l'hôtellerie. Les cultivateurs, dès le mois de juin, sont rationnés. A Hammamet, le tourisme engloutit un million de mètres cubes par jour, de quoi irriguer la moitié des vergers autour de la ville, vergers qui n'existent plus aujourd'hui. A Nabeul, les arbres fruitiers ont disparu. Seuls restent quelques exemplaires qui servent de cadre aux promenades en chameau des touristes.

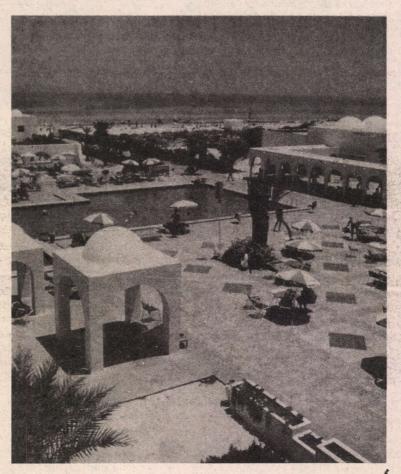
Ces mêmes phénomènes se retrouvent dans d'autres pays. En Tanzanie par exemple, afin de ne pas

les Massaï se sont vu interdire les feux de brousse alors que ces feux allumés à la saison sèche ont pour eux plusieurs effets bénéfiques: ils détruisent les espèces d'herbes les moins comestibles et diminuent le nombre de parasites porteurs de la «fièvre de la côte orientale» ce qui réduit d'autant la mortalité du bétail. L'interdiction des feux de brousse eut pour effet la dégradation des pâturages. Une enquête officielle en confirma d'ailleurs les causes. Mais peu importe, les feux de brousse continuent à être interdits afin de ne pas gêner le tourisme dans cette région.

Par exemple, pour la population tunisienne, l'industrie touristique a certes créé des emplois, environ 30 000. Mais chaque emploi créé dans cette industrie demande trois fois plus d'investissements que dans l'industrie alimen-

taire.

Aussi, si une petite frange de la population tunisienne bénéficie de l'afflux des dollars, marks et francs des touristes, l'ensemble de la population n'y gagne rien, au contraire même. C'est elle qui a été chassée de ses terres pour que les capitalistes du tourisme puissent installer leurs complexes; c'est elle qui chaque année voit dans les centres de vacances les prix grimper à la mesure du pouvoir d'achat des touristes; c'est elle encore qui par le biais de l'impôt permet aux Etats d'attirer les capitalistes occidentaux du tourisme, grâce à de multiples aides, au point que l'on peut se demander si les couches de la population les moins favorisés qui paient l'impôt, ne sont pas en train de subventionner les vacances de certaines catégories favorisées de la population européenne et nord-américaine.



Un hôtel à Djerba (Tunisie).

LIVRES

roman

« Les aventures de Hadji Baba d'Ispahan »

de James Morier

Hadji Baba (Hadji, c'està-dire celui « qui a fait le pélerinage de la Mecque ») n'a, contrairement à son sobriquet, rien d'un très pieux personnage. En tout cas, ses croyances religieuses ne l'empêchent pas de chercher à profiter de la vie et de celle des autres, quels que soient les « péchés » commis pour parvenir à ses fins. Et dans une Perse qui sort à peine du Moyen Age, à l'époque de Napoléon 1er (« Bounapourt », comme disent les Persans), une série de péripéties conduit notre aventurier à exercer toutes sortes de métiers: porteur d'eau, médecin, agent matrimonial... ou bourreau. Maintes occasions lui sont ainsi offertes de se servir de sa science de la forfanterie, du charlatanisme ou du mensonge qui doit lui permettre, tant bien que mal, de se tirer des plus mauvais pas, pour finalement grimper jusqu'à un poste envié dans l'entourage du chah de Perse.

Ne commettant après

tout pas plus de filouteries que bien d'autres, balayant facilement les remords... qui suivent ses échecs, cette franche crapule nous conte ses exploits, qui sont autant d'occasions de nous faire rencontrer mille et un personnages de la Perse impériale.

Ce roman, écrit par un ambassadeur anglais en Perse au début du siècle dernier, eut un tel succès dans le pays au moment de sa publication que son auteur fut accusé d'avoir plagié son héros lui-même, à qui l'on accorda, à tort, la paternité du récit. Mais que le personnage d'Hadji Baba ait ou non réellement existé, il reste que ces aventures se lisent avec plaisir, autant d'ailleurs comme un conte que comme une promenade pittoresque dans la société de l'époque.

Alain CHOMER Les aventures de Hadji Baba d'Ispahan de James Morier, Ed. Phébus, 580 pages, 96 F.

« Balta » de Paule Constant

Ce roman, le second de l'auteur, raconte l'histoire d'un enfant noir comme il y en a tant, dans un pays d'Afrique dont on ignore le nom mais qui est, en tout cas, une ancienne colonie française.

Balta, tel est le nom du petit garçon, vient des campagnes misérables et affamées. Il découvre la grande ville, la capitale, dans laquelle, à 8 ans, il entreprend de se débrouiller pour vivre. S'intégrant à une bande de jeunes gosses aussi démunis que lui, s'attachant aux pas d'un peintre, Balta poursuit son rêve de bien-être, mais surtout celui d'une affection solide grâce à laquelle il cesserait d'être seul, perdu et parfois désespéré dans cette métropole:

A côté du monde misérable ment dans la peinture de ces Gallimard, 258 pages, 65 F.

qui est celui du gamin, Paule Constant dépeint celui des universitaires, blancs de la « coopération » pour la plupart, mais tous imprégnés de cette mentalité de colons, affichant leur mépris envers la population noire, vivant en privilégiés gras, bavards et inutiles, indifférents à la misère qui sévit à deux pas d'eux. Ceux-ci vivent confinés dans leur ennui de gens riches, passant leur temps dans les soirées mondaines, à supputer sur la carrière des uns ou les amours des autres. Seul Lucien Favre, nouvellement arrivé de France, fait exception, choqué par l'attitude de ses congénères, mais trop faible pour ne pas chercher lui aussi à s'intégrer à leur cénacle.

Le livre consiste essentiellement dans la peinture de ces deux milieux, qui vivent côte à côte sans se connaître. Les toutes dernières pages du livre évoquent un mouvement d'opposition au régime mené par les étudiants noirs, mouvement violemment réprimé, à la grande satisfaction des Francois

La volonté de Paule Constant de rester dans le vague, non seulement en ce qui concerne les lieux où se déroule son récit mais aussi les faits, les événements qu'elle suggère seulement, rend la lecture parfois pénible. Il est trop allusif pour toucher véritablement le lecteur.

Sylvie TERRIEN

Balta de Paule Constant, Ed. Gallimard, 258 pages, 65 F.

« Le bel avenir »

de Georges Conchon

Si quelqu'un avait un « bel avenir », c'était bien Régis Croizet. Tout semblait lui sourire, quoi qu'il entreprenne : affaires immobilières florissantes, succès féminins, élection à la députation, etc. Mais la belle machine se grippe quand on retrouve, assassiné d'une balle dans le dos, son ami et compère en affaires.

C'est à la découverte de l'assassin que Georges Conchon, dans son roman, mène le lecteur. Partant du plus loin, la Corrèze où l'arrière grand-mère a connu les loups, il évolue ensuite élégamment dans les allées du pouvoir, qui jouxtent et croisent si souvent celles des affaires.

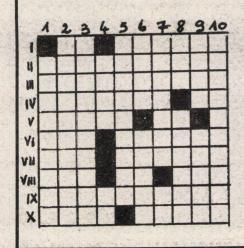
Le roman de Conchon n'est

pas une dénonciation. On y voit, certes, les séances désertées de l'Assemblée, des magouillages et tripatouillages. Mais c'est juste pour donner un peu de sel à une histoire qui, somme toute, serait plutôt fadasse. Le dénouement ne réserve d'ailleurs pas de surprise.

Intrigue policière, petite saga familiale, drame conjugal, amours illicites, relents de scandale politique et nombre de pages... tout a été soigneusement dosé pour faire un best-seller. La lecture est facile, mais l'argument est mince.

Annick MORIZET Le bel avenir de Georges Conchon, Ed. Albin Michel, 85 F, 480 pages.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT: I. Abréviation noire. Sa moitié n'est jamais entière. II. Si on veut l'observer, il faut garder ses pieds au sec. III. Certaines assurances y ont recours pour ne rien débourser. IV. Poisson. Note. V. Pleines d'expérience, paraîtil. Participe. VI. Enfile à l'envers. Futur nauséabond. VII. Fit. ne dégoutte plus. VIII. Articulé. Pas là. C'est un air tourbillonnant. IX. Auriez-vous préféré que je vous le broyasse? X. Près d'Alençon. Se croisaient sur le pré.

verticalement: 1. Filaires. 2. C'est encore un dimanche gras, mais il vaut mieux mettre les bouchées doubles. 3. Au-dessus. 4. Boit. Préposition. 5. C'est un manque qui ne manque qu'à ceux qui en sont victimes. 6. Gagna la partie. En service. 7. Concernent les feuilles. Sigle hospitalier. 8. C'est du bois. Bras proche de Sein. 9. Question. Scie les tenons. 10. Font des saignées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	5	P	E	C	T	A	C	4	E	5
11	P	A	R	ē	R	A	i		S	A
H	0	6	E		i		6	0		4
14	6	0		5		T	A		N	1
										R
			U							
										E
										S
K	U		B	N	R		R	A	T	S
X	R	i	T	U	6	L		4	E	E

Solution du n° précédent

Sélection

Samedi 24 septembre

20 h 35. FR3. Le Mystère Kennedy. Troisième et dernière émission de la série où le réalisateur explique que le président des Etats-Unis a été assassiné par son propre appareil d'Etat et non par un homme isolé... ce qui est certainement beaucoup plus proche de la

21 h 25. TF1. Droit de réponse. Le thème annoncé de cette émission est « A bas l'Etat » mais la principale personnalité invitée est l'auteur d'un livre sur la « révolution conservatrice américaine » qui sera entouré d'économistes, d'un professeur au Collège de France, d'un vice-président de l'Assemblée Nationale, etc. L'émission de Michel Polac ne risque pas de sombrer dans l'anarchie!

22 h 50. TF1. Etoiles et Toiles. Cette émission sur le cinéma est consacrée au cinéma japonais, illustré en particulier par des extraits du film : « La ballade de Narayama » qui sort cette semaine et qui a obtenu la palme d'or au festival de Cannes.

Dimanche 25 septembre

20 h 35. TF1. Cinéma: Mon oncle d'Amérique, film d'Alain Resnais avec Gérard Depardieu. Un exercice de style et une étude du comportement de plusieurs personnes de générations et d'origines sociales différentes.

Lundi 26 septembre

20 h 35. TF1. L'avenir du Futur présente Sept Morts sur ordonnance, un film de Jacques Rouffio, sur un scénario de Georges Conchon. Avec Depardieu, Piccoli, Charles Vanel. Film policier, inspiré d'un fait divers réel, sur les rivalités e! intrigues sévissant dans la monde médical d'une ville de province. Le film est suivi d'un débat sur le thème « Pourra-ton supprimer l'agressivité ? ».



20 h 35. FR3. Film d'André Cayatte, avec Annie Girardot: L'Amour en question. Cayatte met en cause le système judiciaire et décrit les mécanismes de l'erreur judiciaire.

22 h 05. Plais' c i théâtre. Une grande part a ca cette émission est cc sacrée à l'actualité théâtral parisienne. Des extraits de pièces suivantes seront présertés : « L'Archipel sans ncm », « le Pélican », « Agaths », « les Paravents », « Macbith » et « Hamlet ».



h 35. FR3. A la recherche du nps présent propose un oyage au centre de la vie » ec le biologiste Joël de Rosy qui parlera de la cellule maine, de la production alintaire et des mécanismes idamentaux de la vie.

h 40. FR3. Le cinéma de nuit poursuit sa série consae à « Hollywood et les femes », avec un film de Richard orpe: Cry Havoc. Tourné en 43, il exalte l'héroïsme des firmières volontaires amériaines dans la guerre du Pacifiue contre le Japon.

Mardi 27 septembre

20 h 35 TF1. Musique: La Belle Hélène opéra-bouffe d'Offenbach, un épisode mythologique traité sur le mode burlesque et soutenu par une musique drôle et bien enlevée. Un vrai plaisir! 20 h 35. A2. Film policier: Une affaire d'hommes, de N. Ribowski, avec J.L. Trintignant et C. Brasseur. Une enquête policière doublée du cheminement psychologique d'un policier face à son ami suspecté.

20 h 35. FR3. Le capitaine Fra-

casse, incarné par Jean Marais dans un film de Gaspard-Huit. Louis de Funès et Philippe Noiret sont les joyeux acolytes du héros dans ce divertissement de cape et d'épée.



Mercredi 28 septembre

20 h 35. TF1. Alcool: zone limite, tel est le thème des « mercredis de l'information ». Ce magazine présente un reportage sur la région de Guingamp en Bretagne, une des régions les plus touchées par l'alcoolisme qui sévit en particulier dans la jeunesse.

21 h 40. TF1. Concert. Pour le tricentenaire de la naissance du musicien Rameau, deux « motets » « Quan dilecta » et « Inconvertento » sont interprétés par l'ensemble orchestral de la chapelle royale de Versailles.

22 h 10. A2. Mœurs en direct présente un film : Portrait de l'homme idéal, traitant des rapports entre les hommes et les femmes, vus par ces dernières, qu'elles soient femmes au foyer, artiste, etc.

22 h 05. FR3. Piaf éternelle, émission au cours de laquelle on pourra retrouver quelques airs toujours connus et aimés de cette chanteuse célèbre morte en 1963.



Jeudi 29 septembre

Utrillo.

20 h 35. FR3. Ciné-Passion: « Passe ton bac d'abord » de Maurice Pialat. Le conflit entre des jeunes et leurs parents. 22 h 05. TF1. Allée des brouillards: Regards sur Utrillo. Une évocation de la vie du peintre

« Liberty Belle »



Automne 1959, c'est la rentrée en khâgne. Dans la classe, à côté des habituels bûcheurs « polarisés » par leurs études, deux fascistes, un militant du PC, ses copains de gauche, Julien et le prof de philo qui écrit dans Les Temps Modernes. Dissertations sur « l'Etre et le Néant », diffusions de tracts, bagarres avec les fascistes, le cinéma et « Liberty Belle » le premier flipper, la vie suit son cours même si la guerre d'Algérie est omniprésente.

Julien va se faire renvoyer pour avoir tenté de subtiliser, dans le bureau directorial, le lourd dossier des tracts distribués par son copain communiste. Mais la porte, c'est la résiliation du sursis, le départ immédiat pour la guerre coloniale. Alors, tout plutôt que de partir. Julien va offrir ses servi-

ces à un réseau de porteurs de valises. Sa maladresse, sa naïveté, le feront se jeter dans la gueule d'un groupe d'extrêmedroite...

Le film de Pascal Kane dépeint l'atmosphère d'un grand lycée parisien et ce qu'était « avoir 20 ans en 1960 » dans ce milieu aisé, voire doré pour certains. Et le film prend résolument parti pour ces jeunes intellectuels de gauche, capables d'avoir des idées et de s'impliquer pour les défen-

Pas de lourdes démonstrations à propos de ces adolescents qui se cherchent, dans une période où il faut choisir son camp et où c'est lourd de conséquences. C'est bien enlevé, émouvant et drôle, et cela se voit avec intérêt.

Annick MORIZET

22 'H 05. A2. Enquête publique. traite du SIDA, cette maladie épidémique qui fait actuellement de nombreuses victimes aux Etats-Unis parmi lesquelles des homosexuels.

22 h 30. FR3. Au cours de cette « boîte à lettres », Alphonse Boudard présente son dernier livre « Le café du pauvre ».

Vendredi 30 septembre 21 h 30. A2. Apostrophes. Bernard Pivot a pour invités des auteurs de dictionnaires ainsi que Paule Constant pour son roman « Balta » accompagnée d'autres écrivains.

21 h 40. TF1. Cinéma : Les uns et les autres, film à rallonge de Claude Lelouch puisqu'il dure six heures. Heureusement, la télévision nous le sert découpé en six épisodes qui retraceront la vie de plusieurs familles d'artistes dans et après la deuxième guerre mondiale.





DEUX FILMS INEDITS DE BORIS BARNET

« La jeune fille au carton à chapeau »

1927. Dix ans après la révolution russe, Eisenstein tourne Octobre, Boris Barnet La jeune fille au carton à chapeau, film muet lui aussi, moins célèbre mais vraiment intéressant.

Il s'agit d'un film de commande, destiné à faire de la publicité au premier emprunt lancé par l'URSS. Mais il est surtout une évocation réussie et souvent émouvante de quelques aspects de la société russe de l'époque. Six ans après la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Economique (la NEP), destinée à aider au redressement de la situation économique catastrophique du pays en laissant renaître un certain commerce privé, les nouveaux riches pullulent en Russie. Ce sont aussi eux que met en scène le film.

Natasa vit avec son grand-père dans la banlieue de Moscou et prend chaque jour le train pour venir livrer, chez Madame Irène, les chapeaux qu'elle confectionne à domicile. Natasa rencontre un jeune paysan, Il'ja, venu à Moscou pour travailler, et qui ne trouve pas de logement. Prise de compassion, Natasa contracte avec lui un mariage blanc, qui lui permettra d'occuper une chambre chez Madame Irène. Mais celle-ci utilise la chambre déclarée pour son ouvrière, la transforme en salon, ce qui lui permet d'organiser des réceptions, symboles de prospérité. Car Madame Irène et son mari représentent ces nouveaux enrichis de la NEP, qui accumulent les roubles sous le matelas du lit et n'hésitent pas à payer leur ouvrière avec un bon d'emprunt de l'Etat, espérant bien qu'il ne vaut rien... Natasa, de son côté, tente de conquérir le cœur

A travers l'histoire d'amour de ces deux jeunes gens, racontée avec humour et tendresse, Boris Barnet peint un petit tableau des villes soviétiques de l'époque : manque de logements, manque de biens de consommation, tandis que s'enrichit une couche de profiteurs envers lesquels Barnet ne ménage pas ses traits moqueurs.

Patricia MULLAN

« Okraina »

Okraïna veut dire faubourg en russe. C'est donc de la vie d'un faubourg ouvrier d'une ville industrielle de la Russie tsariste que nous parle Barnet dans un film réalisé, lui, en 1933.

L'action débute en 1914 : grèves et manifestations se multiplient. Mais l'annonce de la mobilisation générale donne un coup d'arrêt au mouvement ouvrier. Cependant qu'un militant socialiste révolutionnaire se fait l'avocat de l'entrée en guerre, on voit les deux fils de l'ouvrier cordonnier Kadkin partir pour le front. Dans le faubourg, la vie continue et la guerre représente même parfois une aubaine : ainsi, le fabricant de bottes qui employait l'ouvrier Kadkin et ses fils vient de recevoir une importante commande de l'armée. Il est, bien sûr, un fervent patriote!

A travers ce film, il n'y a

pas que la guerre qui est évoquée, mais également les aspects annonciateurs de la révolution, sur laquelle se conclut d'ailleurs le film.

Réalisé en 1933, on pourrait s'attendre à un vieux film de propagande stalinienne. Or ce n'est pas le cas. Les premières séquences sur le faubourg sont particulièrement drôles et les personnages sont campés de façon bien vivante. Il montre par exemple Sonka, l'un des fils de Kadkin, courtiser une bourgeoise affublée d'un petit chien, alors qu'il est parti de l'usine pour aller manifester; il évoque les rêves d'un paysan dans le fond des tranchées... L'humour et la poésie, par petites touches. donnent d'autant plus de poids aux propos sur la guerre et la révolution.

André JUILLIARD

Sélection cinéma

dans les salles parisiennes

HANNA K. de Costa Gavras.

A travers l'histoire sentimentale d'une avocate israélienne, le problème de la dépossession des Palestiniens de leurs

Gaumont Les Halles 1er (vo). Gaumont Richelieu 2e. Saint-Germain Studio 5e (vo). Bretagne 6e. Hautefeuille 6e (vo). Saint-Lazare Pasquier 8e. Français 9°. 14 Juillet 11° (vo). Fauvette 13e. Mistral 14e. Trois Parnassiens 14e (vo). Gaumont Convention 15°. 14 Juillet 15° (vo). Mayfair 16° (vo). Clichy Pathé 18e.

Et une reprise du même metteur en scène:

Z. de Costa-Gavras.

L'assassinat d'un député grec en 1963. Grand Pavois 15e.

Trois films de François Truf-

VIVEMENT DIMANCHE.

Un agent immobilier est soupçonné du double meurtre de sa femme et de l'amant de celle-ci. Un exercice de style, drôle et plein de fantaisie.

Gaumont les Halles 1er. Gaumont Richelieu 2e. Studio de la Harpe 5e. Hautefeuille 6e. Marignan 8e. Elysées Lincoln 8e (sous-titres en anglais). Français 9e. Nation 12e. Mistral 14e. Montparnasse Pathé 14°. Gaumont Convention 15°. 14 Juillet 15e. Paramount Maillot 17e. Images 18e.

LES 400 COUPS.

Un jeune garçon est envoyé en maison de redressement. Un film sensible et émouvant. Movies les halles 1er. Saint-André des arts 6°. Sept parnassiens 14e.

LE DERNIER MÉTRO.

Les mésaventures d'une troupe de comédiens et de son directeur juif sous l'Occupa-

Lucernaire 6e.

Deux films de Yilmaz Güney: YOL (la permission).

Un groupe de prisonniers turcs retournent chez eux, le temps d'une permission. Saint-Ambroise 11e (vo).

LE MUR.

La vie dans une prison turque pour enfants. Saint Ambroise 11e (vo).

KOYAANISQATSI (LA PRO-PHETIE).

de Godefrey Reggio.

Des images superbes, fantastiques sur la nature vierge aux USA en contraste avec la civilisation industrielle.

Ciné Beaubourg les Halles 3°. Escurial panorama 13°.

ORANGE MÉCANIQUE de S. Kubrick.

La violence et l'ordre dans les grandes cités déshumanisées d'un futur... déjà parmi

Studio Galande 5e (vo). Rialto 19e (vo).

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE.

de Dalton Trumbo.

Un violent réquisitoire contre la guerre.

Châtelet Victoria 1er (vo).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS.

de Peter Weir.

Une histoire d'amour dans l'ambiance du coup d'Etat militaire de Suharto en Indonésie. Cinoches 6e (vo). Marbeuf 8e

LES DAMNÉS.

de Luchino Visconti.

La montée du fascisme en Allemagne à travers l'histoire d'une puissante famille d'industriels.

Opéra Night 2e.

MIDNIGHT EXPRESS. de A. Parker.

L'histoire véridique d'un jeune américain évadé d'une prison turque. Capri 2e.

TAXI DRIVER. de M. Scorsese.

Les tribulations d'un chauffeur de taxi new-yorkais. Cinoches 6e (vo). Trois Parnas-

siens 14e. DANTON

d'Andrzej Wajda.

L'évocation de la période de la « Terreur » de la Révolution française.

Grand Pavois 15e.

PANIQUE A NEEDLE PARK. de J. Schatzberg.

Un plaidoyer contre la dro-

Olympic Luxembourg 6e (vo).

CARMEN. de Carlos Saura.

Sur des airs de Bizet, de

musique espagnole, c'est avant tout un film sur la danse, le flamenco et l'élaboration d'un ballet.

Gaumont les halles 1er (vo). Impérial 2º. Saint-Germain village 5e (vo). Bretagne 6e (vo). Hautefeuille 6e (vo). Pagode 7e (vo). Gaumont Champs Elysées 8e (vo). Athéna 12e. Sept parnassiens 14e (vo). Gaumont Convention 15e.

LA TRAVIATA.

de Franco Zefirelli. L'opéra de Verdi adapté de La Dame aux Camélias. Vendôme 2e (vo). Cité Internationale 14e (vo).

DE MAO A MOZART.

de Murray Lerner.

Le violoniste Isaac Stern en tournée en Chine ou l'amour de la musique.

Saint-Ambroise 11e (vo). Calypso 17e (vo).

DIVA.

de Jean-Jacques Beineix.

Les mésaventures d'un jeune postier passionné d'opéra.

Panthéon 5e sous-titres en anglais.

HAIR.

de Milos Forman.

La jeunesse américaine contre la guerre du Vietnam. Une comédie musicale où, derrière l'humour et la fantaisie, se cache le drame.

L'épée de bois 5e (vo).

TOOTSIE.

de Sydney Pollack.

Un comédien se fait passer pour une femme... UGC Opéra 2º.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE.

de Jamis Uys.

Un bushman du désert du Kalahari aux prises avec la prétendue civilisation des Blancs. Quintette 5e (vo). Marignan 8e (vo). Français 9e. Montparnos

Le pavé dans la mare des banquiers suisses

Si l'on en croit Le Canard Enchaîné : « La Suisse ne serait plus ce qu'elle était ». Nos vaillants gabelous qui auraient mis la main sur trois listes codées, grâce au service du chiffre de l'armée, au fichier des impôts et à pas mal de chance, auraient réussi à percer à jour le secret des comptes numérotés dont près de 5 000 fraudeurs français disposeraient auprès d'une grande banque suisse, l'UBS. Il paraîtrait même que nos douaniers, invités à se montrer sans pitié, auraient réussi à extorquer des aveux complets à un certain nombre de fraudeurs ainsi repérés.

Bien sûr les banques suisses ont immédiatement protesté du sérieux avec lequel elles traitaient leurs affaires et de l'inviolabilité de leurs coffresforts. Selon ces banquiers « les fameuses listes ne peuvent être que des faux, ou ont été falsifiées par les douanes françaises ».

Et depuis, cette affaire a pris le tour d'une véritable affaire d'Etat. Le secrétaire d'Etat, Emmanuelli, en personne a tenu à confirmer l'authenticité des informations du Canard Enchaîné qui n'a pas l'habitude de se voir cautionner par de si hauts personnages. Si les banquiers suisses tiennent à la

réputation de leurs coffresforts, Emmanuelli ne peut laisser les soupçons ternir l'honneur des douaniers français. Il n'y a pas de faussaire dans l'administration française, ni d'amateur de show-business a-t-il déclaré. Et pour preuve, il a affirmé que jusque-là 175 millions de francs avaient été identifiés ainsi que quelques milliers de fraudeurs. Autant dire rien de bien spectaculaire.

D'autant moins spectaculaire que pour faire cesser la fraude et les secrets bancaires. il faudrait bien autre chose que l'habileté des douaniers et des services de décodage de l'armée. Car ce ne sont pas les codes des ordinateurs qui protègent le secret bancaire. Le secret bancaire, qui permet toutes les spéculations, toutes les fraudes et les trafics, c'est justement la devise sacrée de toutes les banques du monde pour protéger les intérêts du capital.

C'est le système capitaliste lui-même qui l'exige, et tous les Etats le respectent. En France même, l'Etat laisse tranquillement les banques - pourtant nationalisées - spéculer sur le franc à l'abri des regards indiscrets. De même n'importe quelle société française peut

déplacer ses fonds à l'étranger, en Suisse ou ailleurs, comme elle le veut, aussi souvent qu'elle veut. Il lui suffit d'être dotée d'un siège à l'étranger.

ALORS COMME CA ON S'EST FAIT PINCER A FRAUDER !.. POUVIEZ PAS FAIRE CA PAR TÉLÉPHONE... COMME LES GROS !..

DOUANE

Le gouvernement veut nous faire croire qu'il part en guerre contre la fuite des capitaux en s'attaquant aux secrets des banques suisses. La récolte serait autrement plus fructueuse s'il s'attaquait au secret des banques françaises. Mais cela, c'est motus et bouche cousue, code secret ou

Cécile BERNIER



Le projet de budget pour 1984 a été adopté dans sa forme définitive au Conseil des ministres du 21 septembre. S'il y a quelque chose d'évident dans ce budget, c'est qu'il est taillé sur mesure pour permettre à l'Etat de voler au secours des capitalistes afin de leur permettre de maintenir leurs profits et même de prospérer malgré la crise.

Sur les 815 milliards de nos impôts, le ministère de l'Economie, des Finances et du Budget s'alloue la part du lion avec 308 milliards, loin devant le budget de l'Education nationale qui recevra 169 milliards, même pas ce qui est affecté au ministère de la Défense bénéficiant, lui, de 171 milliards!

Au titre de l'aide aux entreprises nationalisées, l'Etat prévoit de leur verser de nouveaux milliards, 14,5 milliards exactement soit 27 % de plus qu'en 1983. Les effets de l'inflation seront largement compensés! Les crédits consacrés au fonds de garantie permettant à l'Etat d'accorder des prêts aux industriels en difficulté augmenteront, eux, de 19,5 %. Les aides à l'exportation, priorité des priorités selon le gouvernement, ne sont pas mal servies non plus puisqu'elles augmentent carrément de 100 % en passant à 800 millions de francs. Sans compter les autres milliards prévus au titre d'aides diverses à des secteurs industriels précis considérés comme prioritaires, celui de la machine-outil ou de l'électronique par exemple.

Mais il n'y a pas, bien sûr, que les fonds du ministère de l'Economie que les industriels pourront drainer vers leurs coffres. Au titre de la « modernisation de l'appareil industriel », ils pourront, par exemple, faire

appel aux capitaux alloués à la Recherche dont le budget progresse de 15,48 %. Ou même à celui de la Culture qui s'accroît de 15 % mais pour lequel il a été précisé que les fonds iraient en priorité à l'audiovisuel, entendez aux industriels de ce secteur, et aux grands projets d'urbanisme et d'architecture, c'est-à-dire aux industriels du bâtiment et autres marchands de béton. Les marchands de canons pourront s'adresser, eux (mais pas seulement eux d'ailleurs), au budget de la Défense...

Bref, au vu de ce budget, les patrons n'ont vraiment pas de craintes à avoir pour l'année qui vient : L'Etat s'apprête à pourvoir généreusement à leurs besoins d'argent frais avec nos impôts et cela, comme toujours, sans garantie aucune quant à l'usage qu'ils en feront. Ce ne sont certainement pas les souhaits émis par le gouvernement qui les inciteront plus qu'auparavant à investir, relancer la production et créer des emplois. De toute façon, ce budget 1984 est tout aussi éloquent sur la façon dont le gouvernement entend lutter contre le chômage. Les sommes allouées à l'ensemble des mesures « de soutien actif à l'emploi » augmentent bien de 23,5 % par rapport à l'an passé, mais, précise L'Humanité, « plus de la moitié des crédits affectés à l'emploi et la formation professionnelle sont destinés à alimenter la subvention de l'Etat à l'UNEDIC »...

Décidément, la seule priorité que ce gouvernement affiche claire et nette avec l'adoption de ce budget, c'est tout pour les industriels et rien pour les travailleurs.

Lucienne PLAIN

France marchand d'armes

Le ministre des Affaires étrangères, Cheysson, l'a confirmé: « Nous respectons nos contrats ». Aussi les cinq Super-Etendard, prêtés par l'armée française, seront bel et bien livrés à l'Irak incessamment sous peu.

Simple geste diplomatique à l'égard de l'Irak et aussi des USA, ces « super porte-missiles » seront livrés en pièces détachées et ne seraient donc pas opérationnels avant quelques semaines. Mais comme promis, ensuite, ils permettront à l'Irak dans sa guerre avec l'Iran d'utiliser avec encore plus d'efficacité les fameux missiles Exocet, bien français aussi, fameux depuis la guerre des Malouines, où ils ont illustrés bien meurtrière qu'on sait.

La guerre entre l'Irak et l'Iran va pouvoir se prolonger, faire encore des centaines de milliers de morts, l'honneur de l'armée française est sauf : les contrats sont respectés. Les Irakiens vont pouvoir tuer fran-

Voilà qui va pouvoir faire aux Dassault, Thomson et autre SNIAS encore un coup de publicité pour le prochain conflit qui ne saurait manquer d'éclater quelque part sur la planète; voilà qui va ramener quelques nouveaux clients au 3e marchand d'armes mondial qu'est la France. Le gouvernement peut se féliciter, lui aussi a rempli sont contrat vis-à-vis des marchands de canons français, en leur favorisant toutes les opportunités de se placer sur le marché international.

Procès de Seveso : tout s'achète

On se souvient que le 10 juillet 1976, un nuage de dioxine s'était échappé de l'un des réacteurs de l'usine ICMESA appartenant au groupe Gevaudan Hoffman-Laroche. 736 personnes avaient dû être évacuées, on avait recensé 193 cas de chloracnée (une grave altération de la peau), 77 000 animaux avaient été abattus par précaution, et 1 800 hectares de terrain contaminés. Quarante et un fûts de ces déchets de dioxine ont par ailleurs tran-

sité dans les conditions que l'on sait en France.

Eh bien, plus de sept ans après cette catastrophe, les suites judiciaires sont loin d'être closes. A quelques jours de la réouverture d'un procès qui n'en finit pas de commencer, puisque dans les derniers mois, il a déjà été reporté trois fois, le trust suisse Gevaudan Hoffman-Laroche a obtenu, contre indemnité de 75 millions de francs français, que la commune de Seveso retire sa

Hoffman-Laroche peut donc être satisfait puisque, moyennant une égratignure somme toute légère de ses fonds (son chiffre d'affaires atteint 24,6 milliards de francs français), il a obtenu que l'un des principaux plaignants renonce à toute poursuite en justice. Dans ce domaine, Hoffman-Laroche n'en est du reste pas à son coup d'essai, puisqu'il avait agi de même lors du procès du talc Morhange, dans lequel il était aussi impliqué.

Les grands trusts savent tirer profit des lenteurs de la justice, quand ils ne les accentuent pas.

On a souvent coutume de représenter la justice arborant une balance dont les plateaux sont équilibrés. Dans la réalité, quelques pièces d'or peuvent faire pencher l'un des plateaux du côté des riches. C'est ce qui vient de se produire une fois encore dans l'affaire de Seveso. Marie-Claude SOLAC